



SERVICE DE PRÉVENTION SPÉCIALISÉE
VILLIERS LE BEL

Rapport d'activité
2021



ASSOCIATION IMAJ

6 Avenue du 8 Mai 1945 – 5 Bd Salvador Allende

95400 – Villiers-le-bel

Tél : 01.34.29.77.84/ 01.39.90.86.36

imaj.villierslebel@imaj95.fr

Table des matières

Glossaire	4
I. Organisation de l'équipe éducative en 2021	5
1.1 Composition de l'équipe éducative en 2021.....	5
1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2021.....	5
1.3/ Présentation d'une semaine type d'un éducateur	7
1.4 Réunions et instances internes	8
II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021	9
2.1 Contexte territorial.....	9
Quelques chiffres (source INSEE, RP 2018)	10
Établissements scolaires et structures dédiées à la jeunesse	10
2.2 Données statistiques 2021	11
2.3 Analyse des données statistiques 2021	12
III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans.....	18
3.1 Zoom sur les 11-15 ans.....	18
3.2 L'accompagnement éducatif individualisé	19
3.3 Scolarité et partenariat avec les collègues	20
3.4 Les actions collectives	21
IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans	25
4.1 Zoom sur les 16-17 ans.....	25
4.2 Zoom sur les 18-25 ans.....	27
4.3 Le travail de rue.....	28
4.4 L'accompagnement éducatif et socioprofessionnel	29
4.5 Les jeunes accompagnés dans le cadre du Plan Régional Insertion Jeunesse.	29
4.5 Les actions collectives	30
V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux	33
5.1 Consolider les liens avec les jeunes filles et promouvoir l'égalité filles/ garçons.....	33
5.2 L'accompagnement éducatif des jeunes dans leurs usages des réseaux sociaux.....	34
5.3 La passerelle CM2/ 6 ^{ème}	35
VI Partenariat et participation au développement social local.....	36
6.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ	36
6.2 Partenariats actifs en 2021.....	38
6.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers	39
Annexes	42

Tableau 1 : Répartitions des types d'activités de l'équipe éducative sur la semaine	42
Tableau 2 : Présentations synthétique des actions collectives menées	42
Tableau 3 : Public touché	43
Tableau 4 : Synthèse annuelle.....	43
Tableau 5 : demandes	44
Tableau 6 : démarches	44
Tableau 6 bis : Démarches avec suppression des doublons	44
Tableau 6 ter : Démarches (sélection de trois démarches maximum par jeune)	45
Tableau 7 : Collèges.....	46
Tableau 8 : Partenariats	49

Glossaire

ACI	Atelier et Chantier d'Insertion
AEA	Auto-école Associative
AED	Aide éducative à domicile (administrative)
AEMO	Aide éducative en Milieu Ouvert (judiciaire)
AFPA	Association pour la Formation Professionnelle des Adultes
ANPAA	Association Nationale de Prévention en Alcoologie et Addictologie
ANRU	Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine
ASE	Aide sociale à l'enfance
ASSR	Attestation scolaire de Sécurité Routière
BAFA	Brevet d'Aptitudes au Fonctions d'Animateur
BSR	Brevet de Sécurité Routière
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CAPV	Communauté d'Agglomération Plaine Vallée – Forêt de Montmorency
CARPF	Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France
CCAS	Centre Communal d'Action Sociale
CCHVO	Communauté de Communes du Haut Val-d'Oise
CCP	Certificat de Compétences Professionnelles
CCPD	Conseil Communal de Prévention de la Délinquance
CESC	Comité d'Education à la Santé et la Citoyenneté
CFA	Centre de Formation des Apprentis
CHRS	Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale
CIO	Centre d'Information et d'Orientation
CIP	Conseiller d'Insertion et de Probation
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CLSPD	Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance
CMP	Centre Médico-Psychologique
CMS	Centres Médico Scolaires
CPAM	Caisse Primaire d'Assurance Maladie
CODESS	Comité Départemental d'Education Sanitaire et Sociale du Val d'Oise
DIRECCTE l'Emploi	Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi
E2C	Ecole de la deuxième Chance
EDI	Espace de Dynamique d'Insertion
EPIDE	Etablissement pour l'Insertion dans l'Emploi
ETTI	Entreprise de Travail Temporaire d'Insertion
IMAJ	Initiatives Multiples d'Actions auprès des Jeunes
FSE	Fond Social Européen
GAP	Groupe d'Analyse des Pratiques
GAI	Groupe d'Analyse Institutionnelle
GUP	Gestion Urbaine de Proximité
PLIE	Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
PMI	Protection Maternelle Infantile
PRE	Programme de Réussite Éducative
PRIJ	Plan Régional d'Insertion pour la Jeunesse
PJJ	Protection Judiciaire de la Jeunesse
QPV	Quartier Politique de la Ville
REAAP	Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents
SIAO	Services Intégrés de l'Accueil et de l'Orientation
SPIP	Services Pénitentiaires d'Insertion et de Probation
SSD	Service Social Départemental
VVV	Ville-Vie-Vacances

I. Organisation de l'équipe éducative en 2021

1.1 Composition de l'équipe éducative en 2021

L'équipe de prévention spécialisée de Villiers-Le-Bel se compose de 7 postes éducatifs à temps plein et d'un poste supplémentaire dans le cadre du PRIJ. Une intervenante scolaire intervient également sur le territoire avec le dispositif des collégiens exclus.

Après plusieurs années de stabilité, le service de prévention spécialisée de Villiers le Bel a dû faire face au départ de plusieurs éducateurs au cours de l'année 2021. Dans un contexte de tension des effectifs dans l'ensemble du secteur social, il n'a pas été possible de compléter entièrement l'équipe éducative. Cette situation, cumulée à un contexte de crise sanitaire, n'a pas été sans impact sur les possibilités d'action. L'équipe éducative a cependant pu maintenir l'essentiel de son activité.

Le service a ainsi bénéficié en 2021 des personnels suivants :

Au 1^{er} décembre 2021, **l'Équipe de Prévention Spécialisée de Villiers-Le-Bel** bénéficie ainsi des personnels suivants :

- 1 Chef de service : Maxime CARTIER
- 4 Éducateurs spécialisés :
 - o Mathieu LIEURE – éducateur spécialisé – coordinateur du dispositif des collégiens exclus
 - o Sarah HELLOU – éducatrice spécialisée
 - o Isahora CAILLET – éducatrice spécialisée
 - o Justine Vasseur – éducatrice spécialisée en poste depuis mai 2021
 - o 4 postes d'éducateurs restent à pourvoir

Notons par ailleurs que l'association IMAJ cherche à favoriser une mixité de genre dans la constitution des équipes éducatives. Cette mixité de genre demeure un élément significatif du projet de service. Celle-ci vise à influencer directement la mixité du public jeune accompagné. L'équipe est d'ailleurs particulièrement vigilante à assurer l'égale accessibilité de ses actions aux garçons comme aux filles.

De manière générale et afin d'adapter leur présence au public visé, les éducateurs interviennent de manière quotidienne entre 10h et 19h. Enfin, l'équipe peut être amenée à intervenir en soirée, soit de façon prévisible (activités sportives, manifestations diverses, événements particuliers, entretien individuel) ou en réponse à une situation particulière (situation de protection de l'enfance, étayage d'une situation de détresse, difficultés et tensions significatives sur le territoire).

1.2 Organisation de l'équipe éducative en 2021

Le travail de l'équipe éducative est organisé par référence :

- **La référence par jeune :**

- Pour chaque jeune, l'équipe met en place une référence éducative permettant d'assurer le suivi de l'accompagnement et d'offrir au jeune un interlocuteur privilégié bien que la totalité de l'équipe demeure à son écoute. Le choix de l'éducateur référent s'effectue lors des réunions

de suivis afin de prendre en compte différents paramètres (demande, problématique, fille, garçon, fratrie, travail avec les parents). Cette désignation n'est souvent que la confirmation d'une accroche relationnelle plus significative d'un jeune vis-à-vis d'un éducateur. A ce propos, il faut noter que la référence éducative permet à l'équipe d'être particulièrement « contenante » face à certains jeunes dont les difficultés les conduisent à s'éparpiller voire à morceler les échanges et les démarches au point de rendre inefficace l'aide apportée. Pour certaines situations, il nous arrive de mettre en place une co-référence. Les motifs de ce choix sont multiples, ils découlent principalement d'une stratégie d'équipe.

- La référence par partenaire :

- Pour chacun des 3 collèges de Villiers-le-Bel, un éducateur référent est identifié. Il participe de manière systématique, mais non exclusive aux différentes réunions proposées par l'établissement scolaire. Cela permet de créer une cohérence et une continuité favorable à l'établissement d'un partenariat de qualité. De manière régulière, les référents rencontrent les CPE et les assistants sociaux afin de travailler les accompagnements individuels déjà connus et faciliter l'orientation de situations identifiées comme fragiles ou inquiétantes. Ces temps informels nous semblent essentiels pour entretenir et favoriser les liens de confiance entre professionnels.

- L'éducateur référent du collège participe également à l'EPS (Équipe Pluridisciplinaire de Soutien) organisée par le PRE (Programme de Réussite Educative).

- 2 éducatrices sont en référence des partenaires et dispositifs en lien avec le domaine de l'insertion sociale et professionnelle. Pour exemple, une éducatrice participe aux réunions « référent emploi » organisées par l'Espace emploi de la CARPF. Autre exemple, l'ensemble des référents se mobilise régulièrement pour participer aux Groupes de Travail Opérationnel (GTO) dans le cadre du dispositif PRIJ.

- 3 référents sont nommés pour les « coordinations de quartier » afin de rester au fait des actualités sur les 3 principaux quartiers de la Ville.

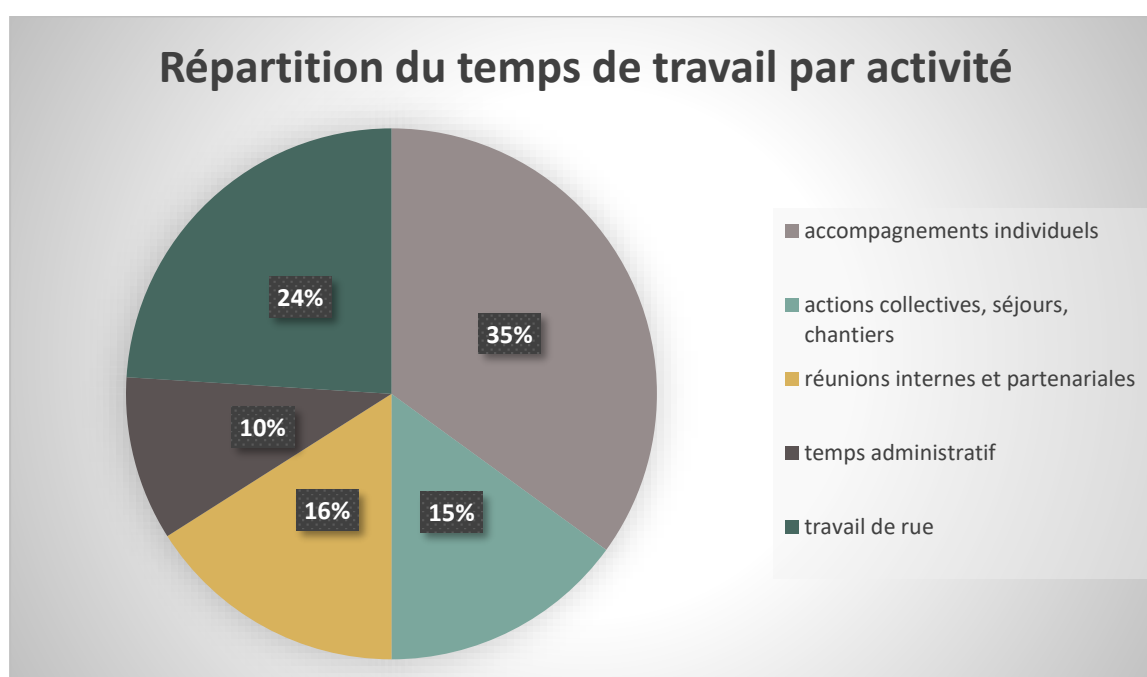
- Enfin, une éducatrice est identifiée comme référente pour les actions et rencontres autour de la santé.

Tout en intégrant ce fonctionnement par référence, l'ensemble des partenariats se construit de concert entre l'ensemble des professionnels de l'équipe.

1.3/ Présentation d'une semaine type d'un éducateur

	<i>Lundi</i>	<i>Mardi</i>	<i>Mercredi</i>	<i>Jeudi</i>	<i>Vendredi</i>	<i>Week-end</i>
Matin	Organisation de la semaine	Accompagnement Socio-éducatif	Écrits professionnels	Réunion de suivi	Écrits professionnels	Présence ponctuelle
Après-midi	Réunion d'équipe	Action partenariale	Actions collectives	Réunion partenariale	Accompagnement Socio-éducatif	
Soirée	Travail De rue	Présence sociale	Travail de rue	Accompagnement Socio-éducatif	Travail de rue	

Il est à noter que le rythme de travail de l'équipe varie également en fonction de plusieurs critères. Les saisons peuvent influencer sur le travail de rue, les sollicitations des jeunes peuvent modifier la mise en place des actions collectives et des projets. Les vacances scolaires sont des moments particulièrement propices à la mise en place d'actions collectives de type séjours ou chantiers éducatifs.



En 2021 les possibilités d'actions collectives, sorties et de séjours ont été fortement limitées pendant une partie de l'année, afin de respecter un protocole sanitaire permettant la protection des jeunes accompagnés et des salariés. Si des actions collectives ont pu être réalisées, la proportion de temps annuel consacré aux activités collectives (15%) reste encore inférieure aux années précédant la crise sanitaire.

1.4 Réunions et instances internes

Outre le travail de coordination qu'il est amené à mettre en place avec les acteurs locaux, l'éducateur de prévention spécialisée doit être en capacité de penser sa pratique en équipe au sein même de son institution. L'éducateur alimente la réflexion collective, est force de proposition au sein de l'équipe et participe à la dynamique institutionnelle. Différents temps de partage d'informations et de réflexions sont mis en place pour l'équipe de prévention spécialisée.

LA RÉUNION D'ÉQUIPE (hebdomadaire)

Animée par le chef de service, elle réunit les éducateurs de prévention spécialisée intervenant sur le territoire. L'intervenante scolaire rejoint l'équipe après son atelier. Elle permet d'aborder l'ensemble des questions relevant de l'organisation fonctionnelle du service : identification des temps forts de la semaine, organisation de l'intervention des éducateurs, inscription sur certains dispositifs, permanence au sein des locaux, transmission d'informations importantes relatives aux quartiers, aux groupes de jeunes présents sur le territoire et aux sollicitations éventuelles des partenaires, échanges sur les projets, planification du travail de rue, etc.

LA RÉUNION DE « SUIVIS ÉDUCATIFS » DES JEUNES (hebdomadaire)

Également animée par le chef de service, cette réunion permet à l'équipe de faire le point sur les situations les plus « sensibles », celles qui interrogent plus particulièrement l'équipe éducative. Elle vise à identifier les pistes à explorer, les axes de travail complémentaires à l'action déjà menée et à pouvoir prendre en équipe un certain recul vis-à-vis des situations les plus délicates.

LE GROUPE D'ANALYSE DES PRATIQUES (mensuel)

L'association a souhaité proposer aux équipes de nouvelles modalités de réflexion et d'analyse des pratiques. Chaque équipe dispose ainsi d'un temps dédié permettant une prise de recul réflexive sur ses pratiques animé par un sociologue. Cette démarche permet d'envisager spécifiquement les interventions menées à partir d'une approche sociologique mettant l'accent sur les logiques de groupe et sur l'appréhension des territoires dans ce qu'ils peuvent avoir de commun et de spécifique. Dans le cadre de ce travail, un focus est réalisé sur la pratique du travail de rue afin de mieux outiller les professionnels et de réactualiser de manière effective nos modes d'interventions.

LA REUNION D'ANALYSE DU TRAVAIL DE RUE (bimensuelle)

Un outil de reporting qualitatif (la fiche « travail de rue) permet de rendre compte du « travail de rue », de la nature des échanges ou événements rencontrés, des constats de l'équipe éducative. Une fois tous les deux mois, il s'agit de s'appuyer sur ces documents pour venir interroger le travail de rue, sa fréquence, sa régularité, analyser le contexte et les dynamiques propres au territoire en termes d'occupation de l'espace.

LA RÉUNION AVEC LA DIRECTION (annuelle)

Afin d'assurer un lien direct entre la Direction et les équipes de prévention spécialisée, une réunion est organisée au sein des locaux des services. L'ordre du jour de la réunion est globalement proposé

par l'équipe. C'est l'occasion pour l'équipe de parler de son travail, de partager un diagnostic local, de parler des difficultés rencontrées, mais également d'être force de propositions.

LA RÉUNION GÉNÉRALE (trimestrielle)

Le développement des activités, s'il est une richesse pour les publics accueillis, doit faire l'objet d'une attention particulière sur la notion de cohésion et de sens donné à l'ensemble. La réunion générale permet de réunir dans un même lieu l'ensemble des professionnels de l'association. Animée par le Directeur Général, cette instance a pour objectif principal d'informer l'ensemble du personnel des évolutions, des orientations associatives, de permettre aux équipes d'exprimer leurs points de vue, difficultés et projets. Cette réunion permet également à chaque équipe de présenter des projets mis en œuvre.

DES GROUPES DE TRAVAIL INTERSERVICES

L'évolution des pratiques, les problématiques traversées par le public accompagné combiné avec l'arrivée de nouveaux dispositifs nous amènent régulièrement à nous interroger sur notre pratique. Animés par un chef de service, en coordination avec l'adjoint de direction du pôle prévention de l'association, ces groupes de travail visent à faire émerger la réflexion, à susciter le débat pour favoriser la construction de nouvelles pratiques ou stratégies d'intervention. En 2021, des groupes de travail portant notamment sur l'usage des réseaux sociaux, l'égalité femme/homme ou encore la passerelle CM2/ 6è ont pu être mis en place.

II. Contexte territorial et données statistiques de l'année 2021

2.1 Contexte territorial

En 2021, la crise sanitaire impliquant encore de nombreuses restrictions, est venue perturber de façon conséquente nos possibilités d'action. Le service a dû s'adapter à cette situation. Pendant plusieurs mois, les accueils individuels ont remplacé les accueils collectifs. Cette modalité d'accueil a généré l'éloignement d'une partie du public, jusqu'alors habituée à investir le local de façon spontanée.

Sur cette période, l'équipe a pu constater un renforcement des difficultés scolaires pour nombre de collégiens, mais également une dégradation des situations sociales et familiales, pour des jeunes dont la vulnérabilité de l'environnement était déjà repérée.

Sur la commune de Villiers-le-Bel, les travaux de rénovation se poursuivent, transformant les quartiers (DLM, Puits la Marlière) et contribuant à une amélioration du cadre de vie des habitants. Mais ces bouleversements ne sont pas sans impact sur la qualité de vie immédiate pour les habitants, gênés par les nuisances des travaux.

Sur le territoire, l'année 2021 a été marquée par des tensions récurrentes entre jeunesse et forces de l'ordre. Dans un contexte de restriction des libertés individuelles, les contrôles policiers se sont renforcés alors que nombre de jeunes continuaient à se retrouver dans l'espace public. Une trentaine d'entre eux, en lien avec notre service, ont ainsi cumulé des amendes importantes pour non-respect des consignes sanitaires. Au DLM, au Carreaux, et dans une moindre mesure dans les quartiers de la Cerisaie et du Puits la Marlière, des affrontements ont égrenés l'année.

Ce contexte a amené l'équipe éducative à se saisir de la proposition du Conseil Départemental d'une action afin de favoriser le dialogue entre la population et les forces de l'ordre. En lien avec la compagnie « théâtre en stock » et la commune dans le cadre du CLSPD, une représentation de Théâtre-Forum a été proposée en 2021. En 2022, des actions complémentaires viendront poursuivre ce travail.

Après deux années de restrictions sanitaires, les jeunes majeurs étaient en demande de pouvoir sortir durant l'été. Un projet « Paris culturel » porté par le service a constitué une occasion de leur faire découvrir de nouveaux supports culturels : théâtre, musées, concerts.

Suite au départ de deux professionnels en cours d'année, les difficultés de recrutement, dans un secteur en forte tension, n'ont pas permis de compléter l'équipe. A partir du mois de septembre, le service a été contraint de limiter les nouveaux accompagnements, afin de continuer à assurer un accompagnement de qualité pour des jeunes précédemment en lien avec notre service. Malgré cette limitation, le nombre de jeunes accompagnés dans l'année est resté stable.

Quelques chiffres (source INSEE, RP 2018)

Population : 28 157 habitants

Moins de 20 ans : 9222 jeunes

Taux de chômage des 15-64 ans : 21,8%

Taux de chômage des moins de 25 ans : 35,2%

Villiers-le-Bel compte 22% de jeunes de 20-24 ans n'étant ni scolarisés, ni en emploi. Cette proportion est supérieure à celles observées à l'échelle de la CA Roissy Pays-de-France (18,6%), du Département (16,4%) et de la France métropolitaine (16,8%).

Le taux de chômage de la population (15-64 ans) apparaît élevé sur la commune de Villiers-le-Bel (21,8%), notamment en comparaison des moyennes de l'EPCI (15,6%), du Val-d'Oise (13,3%) et de la moyenne nationale (13,4%). Il est particulièrement élevé au sein du quartier des Carreaux (34,4%).

Conformément à la tendance nationale, on constate que le taux de chômage des femmes est plus élevé sur la commune (23,5%) que celui des hommes (20,3%).

Établissements scolaires et structures dédiées à la jeunesse

22 établissements d'enseignement élémentaire

3 Collèges publics et un collège privé

1 Lycée polyvalent

1 Institut des Métiers de l'Artisanat (IMA)

1 Point Information Jeunesse

1 Mission Jeunesse

1 Programme de Réussite Éducative

1 Mission Locale

3 Centres Socio Culturels

2.2 Données statistiques 2021

L'ensemble des tableaux statistiques est disponible en annexe du présent document.

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Mode d'entrée en relation													
Rue	0	0	0	0	0	1	1	4	1	15	0	0	22
Réseau informel	0	0	2	5	8	8	8	16	39	48	0	4	138
Réseau institutionnel	0	1	6	23	6	21	5	10	13	35	1	1	122
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282
Situation familiale													
Célibataire	0	1	8	28	14	30	14	29	47	96	1	5	273
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	4
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282
Mode d'hébergement[1]													
Logement stable	0	1	8	27	12	27	13	29	47	92	0	3	259
Logement précaire	0	0	0	1	2	3	1	1	6	6	1	2	23
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282
Ancienneté de la relation													
Ancienneté < 1 an	0	0	6	11	4	7	4	6	8	15	1	0	62
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	1	1	16	3	9	1	8	8	17	0	1	65
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	1	1	6	9	3	10	19	29	0	2	80
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	1	5	6	6	18	37	0	2	75
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282
Situation													
Scolarisé/ étudiant/sans problème	0	1	7	20	11	19	11	18	20	23	0	0	130
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	0	0	1	8	3	11	2	8	0	5	0	0	38
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	1	2	1	3	0	0	7
En emploi							0	0	9	17	0	3	29
En formation							0	1	7	7	0	0	15
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation							0	1	13	36	1	2	53
Sans projet professionnel ou scolaire							0	0	3	7	0	0	10
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)													
Brevet ou sans diplôme	0	1	8	28	14	29	14	27	18	50	0	2	191
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0			1		2	12	27	1	2	45
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	0	1	16	20	0	0	37
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	0	1	9
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282

2.3 Analyse des données statistiques 2021

Jeunes accompagnés

Sur l'année 2021, l'équipe éducative a accompagné 282 jeunes. Ce chiffre est stable par rapport à l'année 2020. Il témoigne de la qualité des actions et des accompagnements menés par les éducateurs du service. Au quotidien, l'équipe œuvre à comprendre les situations pour proposer des solutions qui permettent au public de lever ses freins. L'accompagnement proposé peut prendre différentes formes, mais il est réfléchi en équipe et construit avec le jeune concerné. En fonction de la singularité de la situation, l'accompagnement aura été ponctuel ou durable, continu ou discontinu, partagé avec des partenaires ou non. L'accompagnement proposé découle dans la grande majorité des situations d'une phase d'accroche qui permet de créer une relation de confiance. Cette relation apparaît essentielle pour mener notre mission et favoriser la levée des freins.

Jeunes en accroche – relation éducative en cours d'établissement.

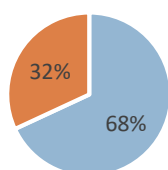
Nous comptabilisons 27 jeunes pour lesquels la relation éducative est en train de s'établir. La relation qui lie le jeune à l'éducateur est en phase d'accroche et s'appuie sur des temps partagés et des discussions, aucun accompagnement individuel n'a été encore engagé.

Jeunes en simple contact « connus » :

Nous évaluons à environ 250, le nombre de jeunes qui sont régulièrement rencontrés et bien identifiés/repérés par les éducateurs, que ces-derniers connaissent ou non leur nom et prénom, et pour lesquels la relation éducative n'est pas établie. Pour ceux-ci la démarche de l'aller-vers pourra permettre à l'avenir d'engager un accompagnement.

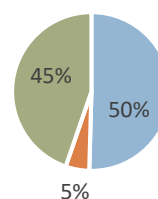
Nombre de jeunes accompagnés

■ Garçons ■ Filles



Jeunes en lien avec le service

■ Accompagnés ■ En accroche ■ Connus



Répartition par tranche d'âge et par genre

Les jeunes de 11/15 ans représentent 29% des jeunes accompagnés ; la proportion de jeunes collégiens est comparable à l'année précédente.

Les 16/17 ans représentent 16 % du public accompagné. La proportion de cette tranche d'âge a augmenté de 5 points par rapport à l'année précédente. Ceux qui sont en lien avec le service le sont souvent depuis le collège, cette tranche d'âge restant plus difficile à mobiliser. Cette difficulté de mobilisation nous semble liée au passage vers l'âge adulte.

Enfin, les 18/25 ans représentent 54 % de nos accompagnements. Nous observons une diminution qui s'explique pour partie, par des situations qui ne nécessitent plus le soutien de l'équipe ou pour lesquels nous n'avons plus de contact.

Le public accompagné est composé à **68% de garçons et 32 % de filles**. La part masculine apparaît plus conséquente, mais les filles sont bien représentées et présentes dans les actions et accompagnements proposés par l'équipe éducative, notamment pour le public majeur.

La répartition entre mineurs et majeurs est assez homogène, avec **44% de mineurs et 56% de majeurs**.

Répartition par quartier de résidence

Près de 25% des jeunes suivis résident sur le quartier du Puits la Marlière (PLM). Cela s'explique partiellement par la proximité du local sur le territoire. Nous bénéficions également d'une certaine reconnaissance par les habitants qui s'explique par nos déplacements quotidiens et l'utilisation de structure partenaire, comme le Centre Socio Culturel Camille Claudel.

Notre présence régulière sur le DLM, en partie grâce au travail de rue quotidien, a permis une plus grande visibilité de l'équipe auprès des jeunes et une facilité d'accessibilité. **La part de jeunes issus de ce quartier représente 36%.**

17% des jeunes accompagnés proviennent du quartier des Carreaux. Ce chiffre est en augmentation (+4 points) et reflète la détermination de l'équipe à s'inscrire davantage sur ce quartier, où les besoins identifiés sont nombreux.

7 % des jeunes accompagnés résident à la Cerisaie et 5% aux Charmettes.

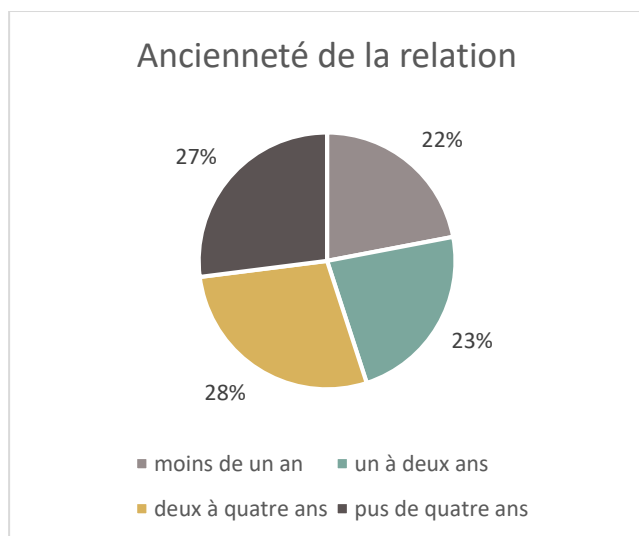
Mode de premier contact

49% des jeunes sont rencontrés via le réseau informel. Les jeunes viennent spontanément au local pour exprimer une demande d'aide, d'accompagnement, d'activités de loisirs pour les plus jeunes ou, plus globalement, pour s'informer sur ce que nous proposons. C'est donc souvent par les pairs ou le rayonnement de l'association qu'ils découvrent notre service. Cette mise en relation nous invite à penser que l'équipe de prévention spécialisée est bien identifiée par les jeunes comme étant un acteur ressource sur le territoire.

Le réseau institutionnel nous a permis d'entrer en contact avec 43% des jeunes suivis au cours de cette année 2021. En effet, le maillage social existant sur la Ville ainsi que l'identification de nos missions permettent une orientation importante de la part des partenaires. Ceci s'inscrit également dans une réciprocité puisque nous orientons également des jeunes vers d'autres structures afin de répondre à des demandes spécifiques des jeunes.

Le travail de rue demeure une modalité centrale pour aller à la rencontre, pour maintenir un lien, pour se faire connaître et reconnaître par des jeunes qui ont pu désinvestir les institutions. En 2021, malgré des effectifs réduits, l'équipe éducative s'est mobilisée pour maintenir ce travail de façon régulière. Les premiers contacts par le travail de rue représentent **8% des jeunes accompagnés**.

Ancienneté de la relation éducative



22% des jeunes accompagnés ont été rencontrés durant l'année 2021. Ces premiers contacts peuvent avoir lieu lors de chantier éducatif, de sortie, lors du travail de rue. Le dispositif d'accueil des collégiens exclus a également permis la rencontre de jeunes.

Près de **23% sont accompagnés depuis plus d'un an**, tandis que **28% sont accompagnés entre 2 et 4 ans**. Cela démontre une stabilité de la relation éducative.

Enfin, **27% des jeunes sont accompagnés depuis plus de 4 ans**. Cela témoigne d'une continuité et d'engagement réciproque entre des jeunes et l'équipe éducative. Cet accompagnement concerne le plus souvent des jeunes de 18 à 25 ans, pour qui le cumul de problématiques demande un accompagnement sur la durée pour dénouer des situations particulièrement complexes et lever peu à peu les freins.

Situation socioprofessionnelle

60 % des jeunes accompagnés sont scolarisés. Il s'agit principalement de collégiens, mais également de jeunes lycéens, pour la plupart scolarisés en CAP filière professionnelle. La majorité de ces jeunes accompagnés sont identifiés comme suivant une scolarité sans difficulté majeure. **Néanmoins près de 23% du public scolarisé que nous accompagnons est en difficulté scolaire.** Il s'agit le plus souvent de risque de décrochage, de jeunes qui ne parviennent pas donner sens à leur scolarité et à s'y investir.

Depuis plusieurs années, un nombre conséquent de lycéens sont inquiets quant à leurs possibilités de réussir. Ils remettent en question leurs choix d'orientation au cours de l'année et se trouvent en difficulté d'adaptation et de continuité. La mise en place de la plateforme « Parcours Sup » apparaît toujours comme difficile dans son appréhension. Les jeunes font des choix d'orientation par défaut sans prévoir d'autres solutions. Nous avons identifié 7 jeunes en 2021 qui se sont trouvés déscolarisés, sans affectation.

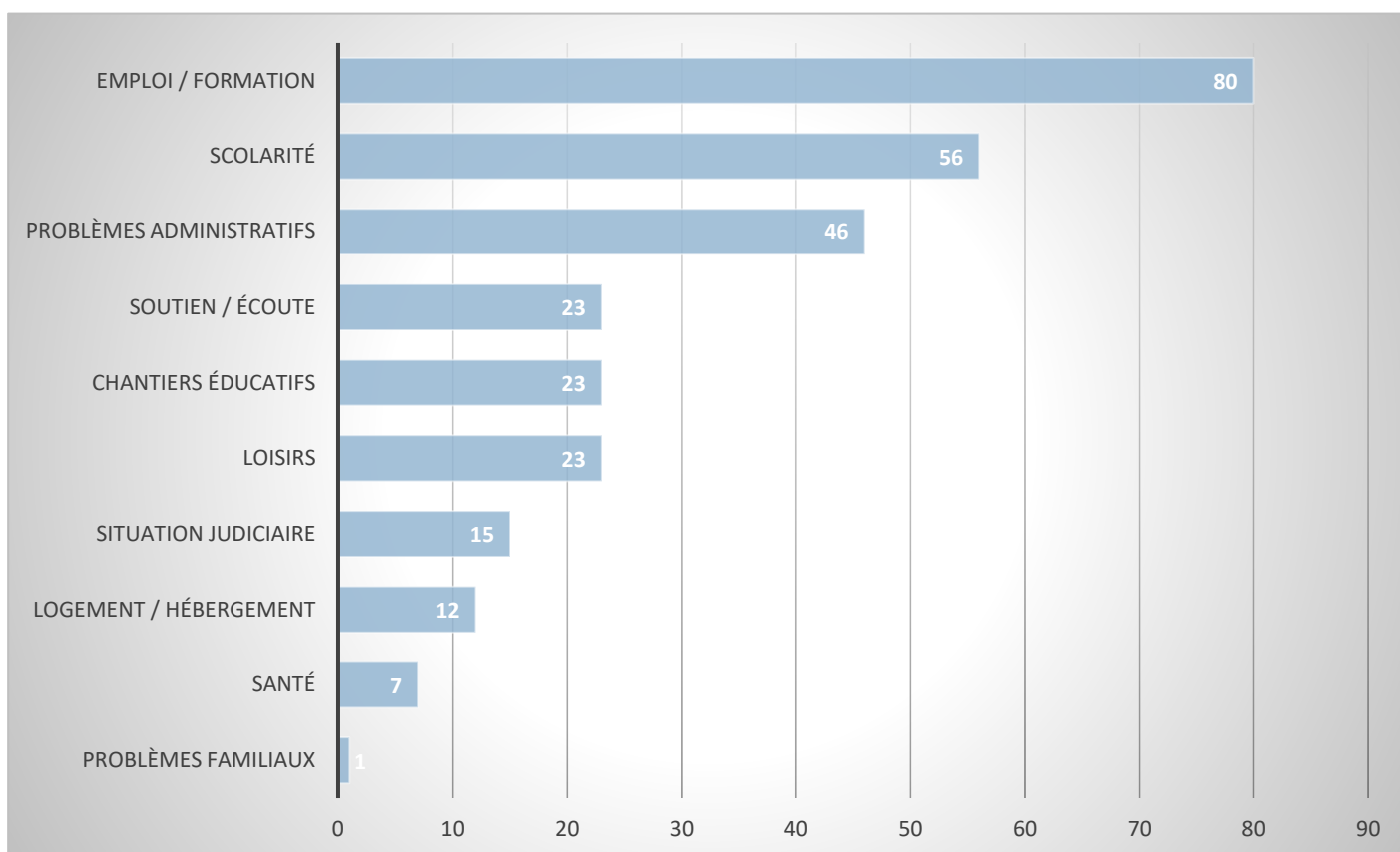
18 % seulement des plus de 18 ans sont en situation d'emploi. Les jeunes en recherche d'emploi/ de formation / d'orientation représentent **19% du public accompagné et 38% des 18/25 ans.**

Sur cette tranche d'âge, ils sont nombreux à n'avoir aucun diplôme (44% des majeurs) et 71% d'entre eux ont un faible niveau de qualification (inférieur au bac). La confrontation au monde du travail est parfois difficile car ils n'ont pas toujours les codes attendus par les employeurs.

Il est souvent nécessaire de construire avec eux un parcours d'insertion personnalisé. Ceci implique une connaissance des dispositifs d'orientation et de qualification conséquente. Le travail avec le réseau partenarial de l'insertion professionnelle, notamment celui avec le PRIJ, nous permet d'être identifiés comme ressource pour les questions liées à l'emploi et à la formation.

Seuls 5% des jeunes accompagnés sont en formation. L'accès à la formation n'est malheureusement pas une voie empruntée par une majorité des jeunes que nous accompagnons. Beaucoup d'entre eux souhaitent s'orienter immédiatement vers l'emploi pour obtenir un gain d'argent. Le manque de qualification, combinés aux représentations du monde professionnel sont des freins importants à l'insertion professionnelle.

Répartition des demandes explicites



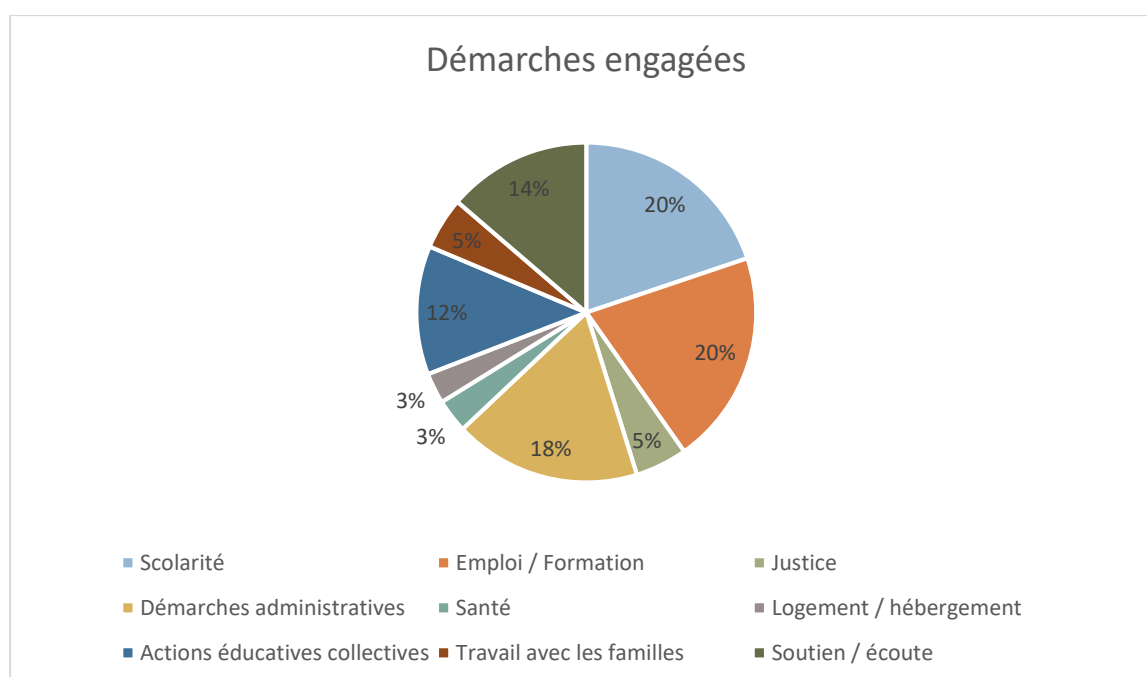
Pour 2021, la demande principale des jeunes accompagnés porte sur « **l'emploi et la formation** », avec **28% de demandes explicites**. Cela nous confirme que notre mission d'accompagnement dans un parcours d'insertion socioprofessionnelle est clairement identifiée par le public accompagné.

Les demandes liées **aux démarches administratives représentent 16% des demandes**. Ce chiffre témoigne de la difficulté importante que rencontrent certains jeunes pour accéder à leurs droits ou pour comprendre la démarche à effectuer. Beaucoup de jeunes sont également en demande d'accompagnement pour l'obtention ou le renouvellement d'un titre de séjour.

Les actions collectives font toujours partie des demandes importantes, mais l'année 2021, encore largement impactée par des restrictions sanitaires n'a pas été la plus favorable à des demandes liées aux loisirs (8%) et chantier éducatifs (8%). Les demandes explicites des plus jeunes se sont davantage tournées vers la scolarité (20% des demandes au total). Qu'il s'agisse des collégiens ou des lycéens, les sollicitations témoignent d'un besoin d'être rassurés, accompagnés dans leur parcours scolaire. La famille et plus particulièrement les parents sont pour l'équipe éducative des acteurs incontournables de la scolarité des jeunes accompagnés. A ce titre, l'équipe est régulièrement sollicitée par les parents.

Enfin, les demandes explicites par rapport aux questions de logement et de justice concernent un nombre restreint de jeunes (4% et 5%).

Répartition des démarches engagées



De manière globale, les démarches engagées sont en adéquation avec les demandes. Elles répondent tant aux sollicitations des jeunes qu'aux besoins repérés par l'équipe éducative.

Les principales **démarches engagées par l'équipe se concentrent autour de la scolarité (20%)**. Ainsi, l'équipe a accompagné de nombreux lycéens dans leur scolarité. Un accompagnement renforcé s'est fait au moment des choix d'orientations post bac sur la plateforme Parcoursup. Les éducateurs ont alors proposé des temps collectifs et individuels autour cette thématique. Le nombre important de démarches concernant la scolarité peut par ailleurs être mis en corrélation avec le nombre de collégiens ayant été accueillis sur le « dispositif des exclus ».

Le soutien et l'écoute font partie intégrante des démarches menées par les éducateurs. L'écoute constitue une étape fondamentale de l'accompagnement. Pour certains jeunes, le local de prévention est le seul lieu où leur parole est recueillie et prise en compte.

Les démarches liées à la formation (dont permis de conduire) et à la recherche d'emploi représentent respectivement 13% et 7% des démarches engagées. Les jeunes repèrent le service comme étant un lieu ressource leur permettant de se projeter dans la construction d'un projet professionnel. L'équipe apporte un soutien dans la méthodologie de recherche d'emploi et de formation. Le lien de l'équipe éducative avec les acteurs de l'insertion professionnelle est fondamental. Les orientations sont le plus souvent physiquement accompagnées du fait de l'éloignement de certains jeunes des institutions de droit commun.

De nombreuses démarches administratives ont été engagées auprès des jeunes (18% des démarches) : Il s'agit pour partie d'accompagnements ou d'orientations pour des démarches liées à l'obtention d'un titre de séjour. Par ailleurs, accompagner dans les démarches auprès de la sécurité sociale, création de compte Ameli, impôts, ANTS, permet progressivement aux jeunes adultes d'acquérir de l'autonomie en la matière.

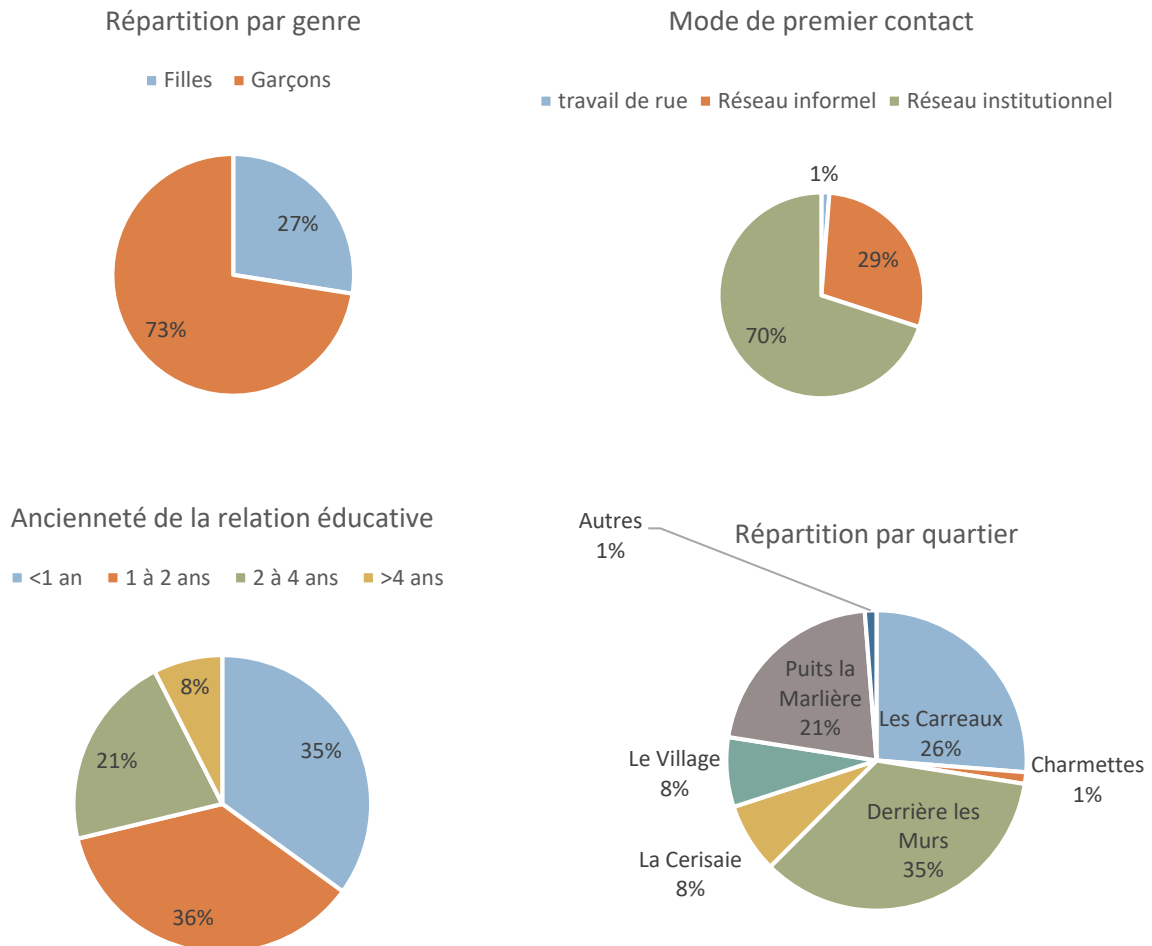
5% des démarches engagées auprès des jeunes ont concerné des situations dans lesquelles les jeunes étaient mis en cause : il s'agit alors de faciliter l'accès au droit et à l'information, d'orienter vers la Maison de Justice et du droit, des avocats, de les préparer et de les accompagner à l'audience. Le travail d'accompagnement se poursuit ensuite si besoin avec les CIP du SPIP.

Enfin, en ce qui concerne la santé, certains jeunes rencontrent de réelles difficultés : comportements à risques, consommations d'alcool et/ou de cannabis, insomnies... Cependant, bien souvent ces jeunes ne souhaitent pas d'accompagnement spécifique (3% des démarches concernent la santé). La démarche des éducateurs est alors de prendre le temps de la relation qui s'instaure pour amener le jeune à prendre conscience de la difficulté et tenter de se saisir d'une aide spécialisée.

En matière d'aide au logement, les démarches sont assez marginales (3%). Ce domaine implique dans nombre de situations une réorientation vers un partenaire davantage spécialisé sur ces questions.

III. Actions menées en 2021 en direction des 11-15 ans

3.1 Zoom sur les 11-15 ans



Les 11/15 ans représentent 28% des jeunes accompagnés par l'équipe de prévention spécialisée. Les garçons sont largement surreprésentés sur cette tranche d'âge.

Le premier contact s'effectue très majoritairement par le biais d'orientations institutionnelles et par l'intermédiaire de notre dispositif d'accueil des collégiens exclus. **70% des 11-15 ans**, sont ainsi rencontrés par le réseau institutionnel, principalement par l'intermédiaire des collèges de la ville. Cette proportion est en forte hausse et s'explique sans doute en partie par le contexte sanitaire qui n'a pas facilité les rencontres informelles. Le travail de collaboration avec le PRE, notamment au travers de notre présence aux EPS et veilles éducatives, représentent des atouts facilitant les orientations de ce jeune public vers IMAJ. Les réseaux sociaux, dont l'utilisation pour l'équipe est récente, ne sont pas à ce jour un vecteur de rencontre avec des jeunes inconnus du service.

Pour cette tranche d'âge, les questions liées à la scolarité sont des axes réguliers du travail mené par l'équipe éducative. Les demandes liées à l'orientation et le soutien scolaire sont majoritaires. Le contexte sanitaire ne nous a pas permis de mettre en place des temps collectifs pour répondre à ces

demandes. Cependant, les éducateurs sont parvenus à organiser des temps individuels pour soutenir les jeunes collégiens et favoriser une continuité pédagogique.

56 % des jeunes de cette tranche d'âge résident sur le quartier le PLM (Puits de la Marlière) et du DLM (Derrière les Murs Monseigneur). Ces deux quartiers demeurent pour l'ensemble des tranches d'âge nos deux principaux quartiers d'intervention. **26% des jeunes de cette tranche d'âge sont issus du quartier des carreaux.** Cette proportion est en forte augmentation (26% contre 17% en 2020). Un partenariat de confiance et de proximité avec le collège Léon Blum a permis la mise en relation avec de nombreux collégiens.

3.2 L'accompagnement éducatif individualisé

L'accompagnement éducatif individualisé est une modalité d'intervention qui permet d'écouter et d'aborder des questions personnelles et sensibles pour les jeunes. L'accompagnement vise à permettre aux jeunes d'exprimer leurs difficultés, d'en prendre plus finement connaissance, de prendre de la distance et de trouver de nouvelles motivations afin de s'engager dans un processus de changement tendant notamment vers une plus grande autonomie. Dans ce cadre, l'action de l'équipe n'est pas standardisée. Les éducateurs cherchent à prendre en compte la singularité de chaque situation.

Pour entrer en contact avec les jeunes âgés de 11 à 15 ans et être capable de leur offrir un suivi de qualité, nous nous efforçons d'adapter notre approche aux spécificités de cette tranche d'âge.

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans ne sollicitent pas forcément le service de prévention pour être soutenus face à une difficulté ou pour formuler une demande claire. A cet âge, nous posons les bases d'une relation éducative. En revanche, il est fréquent que les jeunes nous sollicitent sur des sujets liés aux loisirs et à l'aide à la scolarité. Les temps de soutien à la scolarité, habituellement proposés en collectif n'ont pas pu être maintenus pour des raisons sanitaires. Ce travail de soutien scolaire a néanmoins été proposé en individuel durant l'année 2021. Ces temps leurs permettent également de verbaliser d'autres difficultés comme par exemple des situations de harcèlement scolaire et/ou de difficultés familiales. L'accompagnement à la scolarité est souvent une porte d'entrée à la relation éducative avec les plus jeunes.

Un regard attentif est porté par l'équipe sur les demandes de cette tranche d'âge quant à la découverte de nouvelles expériences. Les plus jeunes sont ancrés dans la reproduction de comportements qu'ils peuvent observer tant dans les médias que sur les réseaux sociaux ou encore au sein de leurs groupes de pairs. Un des axes de l'accompagnement des éducateurs consiste à apporter aux jeunes une ouverture culturelle et les amener à questionner un modèle sociétal autre que celui qu'ils voient au travers des réseaux sociaux ou dans leur quartier.

Les actions collectives sont des supports de médiation riches en observation et en connaissances des jeunes. Ces actions nous permettent de proposer des accompagnements individuels se basant sur nos observations.

Nous pouvons formuler des inquiétudes concernant ce jeune public adolescent :

- Des difficultés scolaires accentuées par la crise sanitaire : de nombreux collégiens cumulent des lacunes scolaires importantes. Pendant les périodes de confinement, ils se sont éloignés des apprentissages. Les plus jeunes d'entre eux n'ont pas pu être correctement préparés à l'entrée au collège et adoptent plus précocement qu'auparavant des comportements perturbateurs.

- Un certain nombre de situations de jeunes, repérées précédemment et dans lesquelles l'environnement familial est peu protecteur se sont dégradées durant la période de crise sanitaire.
- Une montée et une banalisation de la violence ordinaire ;
- Dans le quartier du Puits la Marlière, nous observons qu'un groupe de jeunes est impliqué dans le trafic dès 13/14 ans.
- L'impact des réseaux sociaux est considérable pour les jeunes collégiens : augmentation du temps passé devant les écrans, exposition à des images choquantes, phénomènes de cyberharcèlement.

Le lien avec ce public repose pour une part sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus, et sur de nombreuses orientations par les professionnels des collèges de la ville, avec qui un lien de confiance est établi.

3.3 Scolarité et partenariat avec les collèges

Le partenariat avec l'ensemble des trois établissements scolaires de Villiers-le-Bel a pris forme il y a plusieurs années. Les liens sont quotidiens et de qualité. L'année 2021 a peu permis le développement d'actions collectives au collège du fait de la situation sanitaire. En revanche, les temps d'échanges, de réflexions pour soutenir les familles et les jeunes dans leur scolarité ont été nombreux.

Zoom sur le dispositif d'accueil des collégiens exclus.

Les difficultés repérées liées à la scolarité sont nombreuses : absentéisme, retard scolaire, déscolarisation, décrochage scolaire, violence, exclusion temporaire ou définitive, réorientation, problèmes de comportement, incivilités. Nous intervenons pour ce jeune public dans un partenariat étroit avec les collèges à la fois sous la forme d'actions collectives et d'accompagnements individualisés pour des jeunes orientés par les équipes pédagogiques.

Durant les mois de septembre et octobre, nous avons été contraints d'interrompre l'accueil des jeunes collégiens exclus du fait du départ de l'intervenante du dispositif, Coralie Silliau, et du temps nécessaire au recrutement d'une nouvelle professionnelle, Henda Habibeche, qui a pris ses fonctions début novembre 2022. Le nombre de jeunes accueillis au cours de l'année 2021 est comparable à l'année précédente.

Là aussi, les modalités d'accueil ont dû être adaptées aux contraintes sanitaires : nous avons limité la constitution des groupes à trois jeunes exclus plutôt que six habituellement.

Quelques éléments chiffrés :

- 37 jeunes pris en charge sur l'année civile 2021, dont 10 filles et 27 garçons.
- 117 journées d'exclusion au total.
- Répartition par collège et par niveau :

Niveau scolaire	Léon Blum	Martin Luther King	Saint Exupéry
6 ^{ème}	1	10	1
5 ^{ème}	1	4	6
4 ^{ème}	7	2	1
3 ^{ème}	1	0	3
TOTAL	10	16	11

Quelques éléments qualitatifs :

La majorité des motifs d'exclusion sont pour des faits de violence (physique et verbale) à l'encontre d'autres élèves ou d'adultes du collège.

Le contenu de certains ateliers a été adapté de manière hebdomadaire en fonction du nombre de jeunes pris en charge, du motif de la sanction et de la dynamique de groupe.

3.4 Les actions collectives

Pour ce public, un entretien individuel avec un éducateur peut être une expérience difficile à vivre. Afin de contourner cette difficulté, nous nous appuyons sur des actions collectives afin d'établir des liens privilégiés avec les jeunes. Ce mode d'entrée en contact constitue un outil pertinent dans l'approfondissement de la relation éducative.

C'est en tissant et en consolidant des relations de confiance avec les jeunes que nous abordons dans de bonnes conditions la relation éducative. Nous cherchons le plus souvent à constituer des groupes composés de jeunes issus de différents quartiers afin de rompre avec la logique d'affrontement dans laquelle certains jeunes peuvent s'enfermer. La mixité de genre est également primordiale pour l'équipe éducative dans la constitution des groupes.

Pour cette année 2021, malgré un contexte sanitaire peu favorable, l'équipe a organisé de nombreuses sorties et activités manuelles avec les 11/15 ans en particulier sur les vacances scolaires : sortie à la plage, activités manuelles, cuisine, débats.



En partenariat avec le bailleur CDC Habitat et l'association Invent'Air, notre service a pu proposer à sept jeunes, âgés de 11 à 14 ans, un atelier de jardinage. Ce projet s'est déroulé en deux temps. Nous les avons accompagnés dans la découverte d'un jardin pédagogique à Sarcelles. Au cours de cette sortie, les jeunes ont pu bénéficier d'une petite formation sur le jardinage et les plantations. Nous avons ensuite mené un atelier de plantation, au quartier du village, dans les jardinières récemment installées dans une résidence.

Séjour : Vallée de la Matheysine

Du 3 au 9 juillet 2021 s'est déroulé un séjour avec un groupe de 6 jeunes âgés entre 11 et 13 ans.

Durant cette semaine, 2 filles et 4 garçons accompagnés de deux éducateurs ont pu découvrir la vallée de la Matheysine (région sud de l'Isère). Dans un gîte en gestion libre, le groupe a pu participer de manière active aux tâches de la vie quotidienne et participer à différentes activités (accrobranche, rafting, randonnées, passerelle himalayenne du Drac).

Ce séjour a été l'occasion pour le groupe de découvrir de magnifiques paysages (lac de Serre-Ponçon, des pâturages, le Drac...), de faire de très belles rencontres et de consolider la relation éducative avec l'équipe. Ce fut un moment fort de l'année.



Théâtre en stock : une représentation débat sur les relations entre les jeunes et les forces de l'ordre.

Dans un contexte de restriction des libertés individuelles liées à la crise sanitaire, les tensions entre jeunesse et forces de l'ordre ont été particulièrement prégnantes sur certains quartiers de la ville en 2021.

Le Conseil départemental nous a sollicité sur la mise en place d'un travail éducatif auprès de la jeunesse permettant d'interroger leurs représentations de la Police. L'équipe éducative a contribué à la mise en œuvre d'une représentation par la Compagnie théâtre en stock. Un travail préalable d'échange a en effet permis d'illustrer un certain nombre de situations de tensions et alimenté le travail d'écriture de la compagnie.

Le 28 juin la compagnie Théâtre en Stock a proposé deux représentations débat, l'une auprès de jeunes de 11 à 15 ans en matinée, l'autre auprès de jeunes de 16 à 25 ans en après-midi.

Notre service a mobilisé 23 jeunes pour cette représentation. Un débat, à l'issue de la représentation, a été animé par Thomas Sauvadet, sociologue spécialiste des phénomènes de bandes. Il a permis à ce jeune public d'interroger leur rapport à l'uniforme, leurs propres codes vestimentaires et la stigmatisation qu'ils entraînent. Des jeunes ont aussi pu témoigner de violences policières dont ils s'estiment victimes.

Notre présence a permis d'encourager des jeunes à prendre la parole, à témoigner. Nous avons été attentifs à les canaliser et à les aider à s'exprimer de façon adaptée et constructive.

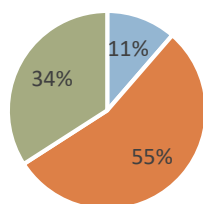
ACTIONS COLLECTIVES REALISEES EN 2021 POUR LES 11/15 ANS					
SERVICE DE PREVENTION SPECIALISEE DE VILLIERS LE BEL - IMAJ					
	NOMBRE DE JEUNES	AGE	SEXE		NOMBRE DE JOURS
			F	M	
SEJOURS EDUCATIFS					
Séjour Montagne "Vallée de la Matheysine"	6	11/13 ans	2	4	7
ATELIERS IMAJ					
ATELIER IMAJ 2 : Debat avec la MQ Camille Claudel	7	11/15 ans			1
ATELIER IMAJ 4 : création de sablés de Noel	4	13	2	2	1
ATELIER IMAJ 5 : création de boules de Noel	5	11;13	3	2	1
SORTIES ET ACTIVITES DIVERSES					
Fabrication de bougies Avril 2021	3	11/15 ans	3	0	1
Atelier Smoothies Juillet 2021	3	13/15 ans	2	1	1
Sortie Parrot World Juillet 2021	7	11/13 ans	3	4	1
Activité Barbecue + Jeux extérieurs Juillet 2021	8	14/16	0	8	1
Activité Cuisine Août 2021	4	14/15	3	0	1
Activité artistique "Crées ta toile" - Août 2021	5	12/14 ans	3	2	2
Sortie jardin éducatif Invent'R et plantations	7	11/14 ans	2	5	1

IV. Actions menées en 2021 en direction des 16-25 ans

4.1 Zoom sur les 16-17 ans

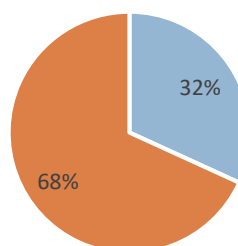
Mode de premier contact

- Travail de rue
- Réseau informel
- Réseau institutionnel



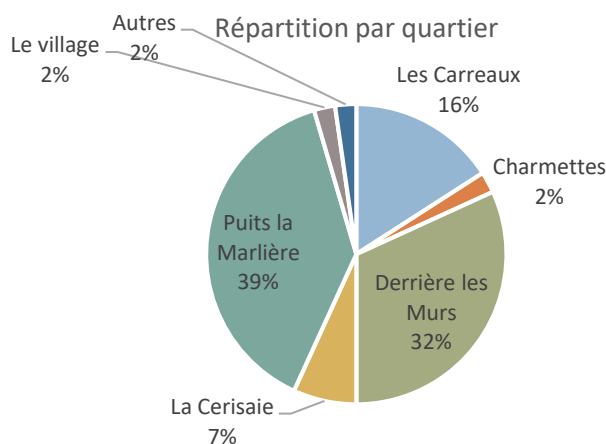
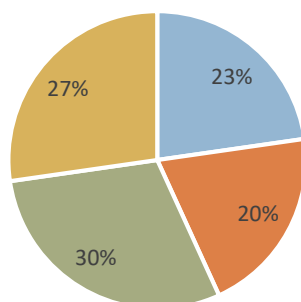
Répartition par genre

Filles Garçons



Ancienneté de la relation éducative

<1 an 1 à 2 ans 2 à 4 ans >4 ans



En 2021, l'équipe a accompagné 44 jeunes de 16/17 ans, ce qui représente **16% de notre public avec une répartition de 32% de filles et 68% de garçons**. Nous observons une augmentation du nombre de jeunes accompagnés pour cette tranche d'âge, mais également une légère augmentation des garçons dans la répartition globale.

Pour les jeunes nouvellement accompagnés, la principale demande est la réalisation de chantiers éducatifs ou des demandes de conseil par rapport à une recherche d'emploi ou de stage.

Les trois quarts des jeunes de cette tranche d'âge sont connus depuis plus d'un an. Nous les avons connus pour la plupart lorsqu'ils étaient collégiens. Nous sommes dans une poursuite des accompagnements déjà établis.

39 jeunes sur 44 sont scolarisés. Pour certains l'arrivée au lycée est une étape difficile : une organisation du travail et une méthodologie qu'ils n'ont pas acquises, des exigences plus grandes qu'au collège, la conséquence d'une orientation non choisie, des résultats scolaires insuffisants... Ces éléments peuvent amener certains à un absentéisme de plus en plus marqué au lycée, allant jusqu'au décrochage scolaire. Il est important que l'équipe puisse percevoir les signes de démotivation de ces jeunes et leur permettre de retrouver confiance ou d'envisager une nouvelle orientation qui prendra davantage sens pour eux. Ces situations nous amènent à porter une vigilance particulière auprès des 3^{èmes} au moment de la formulation des vœux.

Tout comme en 2020, l'équipe s'est mobilisée pour accompagner des lycéens face à la plateforme « Parcours sup ». Une trentaine de jeunes a été accompagnée dans l'appréhension de la plateforme, dans la formulation de leurs vœux ainsi que dans la rédaction de leur lettre de motivation. Sans la persévérance des éducateurs, certains jeunes bacheliers ne seraient pas allés jusqu'au bout de la démarche, prenant ainsi le risque de ne pas avoir de possibilités de poursuite d'étude. Cet accompagnement spécifique contribue, en quelque sorte à la prévention du décrochage scolaire.

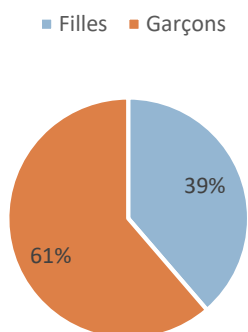
Le choix d'être présent dans le parcours d'orientation des jeunes est souvent la porte d'entrée pour l'équipe éducative vers un accompagnement individuel engagé et beaucoup plus large.

La particularité de ce public est la place prépondérante donnée à l'appartenance au groupe qui prime sur les démarches en lien avec la déscolarisation ou l'insertion ; il est indispensable que l'équipe éducative maintienne un lien, une présence éducative régulière pour éviter une marginalisation de certains jeunes ou groupe de jeunes.

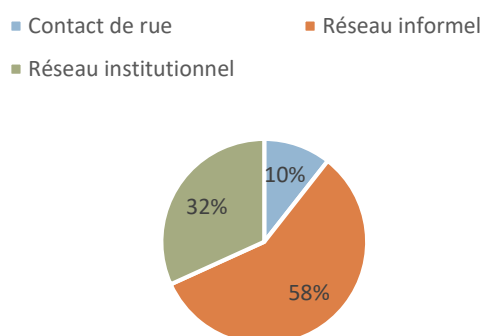
Deux actions collectives, une sortie five et une soirée débat sur les relations filles/ garçons à la maison de quartier Camille Claudel, ont pu être proposées spécifiquement aux jeunes de cette tranche d'âge.

4.2 Zoom sur les 18-25 ans

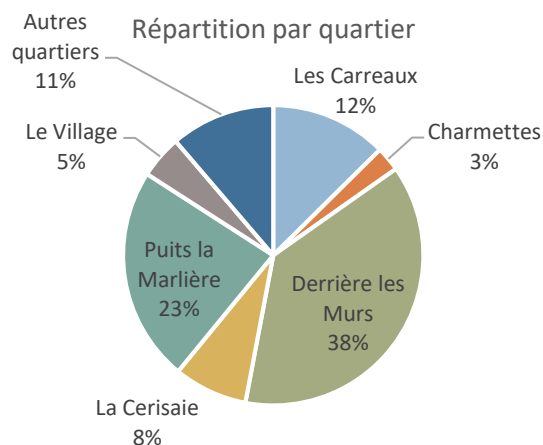
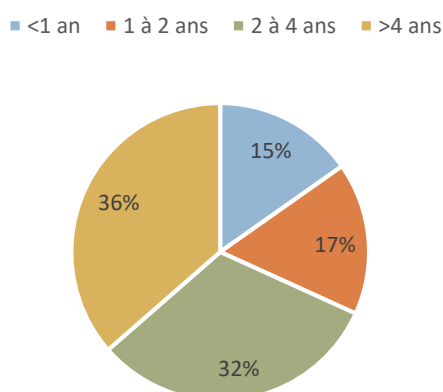
Répartition par genre



Mode de premier contact



Ancienneté de la relation éducative



Les jeunes âgés de 18 à 25 ans représentent plus de **54% du public, soit 151 jeunes accompagnés en 2020**. Le nombre de jeunes accompagnés de cette tranche d'âge est stable depuis plusieurs années.

53% des 18/25 ans sont rencontrés par le réseau informel. Il s'agit bien souvent de jeunes qui viennent vers l'équipe éducative de la part d'autres jeunes, ou en accompagnant un copain. L'antériorité de l'implantation de l'équipe sur le territoire combiné aux multiples réussites éducatives favorise ce mode d'entrée en relation.

Parmi les 18/25 ans, 32% des jeunes sont scolarisés. Le risque de décrochage est réel pour une partie d'entre eux ; il est nécessaire d'être présent pour maintenir leur mobilisation.

Seulement 18 % des plus de 18 ans sont en situation d'emploi. La majorité d'entre eux sont en contrat précaire. La consolidation de leur projet d'insertion et un accompagnement vers un emploi durable est souvent nécessaire.

38% des jeunes de cette tranche d'âge sont sans activité. Une large majorité d'entre eux est sorti du système scolaire sans diplôme. Ils sont souvent éloignés des institutions ; soit ils ne sont pas inscrits à la mission locale ou au pôle emploi ; soit ils le sont, mais peu engagés dans leurs démarches administratives. Il est très souvent nécessaire de les relancer, de leur rappeler leurs rendez-vous. Leur

notion de temporalité n'est pas toujours en adéquation avec la réalité des démarches d'insertion. De plus, un grand nombre d'entre eux est en difficulté dans les démarches administratives. Nous observons une méconnaissance des dispositifs et de leurs droits, ce qui peut représenter un frein à leur parcours d'insertion. Les démarches administratives sont très souvent des préalables aux démarches de recherche d'emploi. Pour ces jeunes, il nous est indispensable de maintenir le lien afin qu'ils ne se coupent pas totalement des possibilités d'un parcours d'insertion. Malgré des périodes de non sollicitation, il demeure essentiel d'être disponible lorsqu'ils en exprimeront à nouveau le besoin.

4.3 Le travail de rue

Dans une démarche d'aller vers les jeunes les moins accessibles et se trouvant, en un sens, à la marge des institutions, l'équipe organise chaque semaine des séquences de travail de rue.

Cette modalité d'action permet une approche progressive, respectueuse du rythme des jeunes et adaptée à leur mode de fréquentation de l'espace public. En réunion d'équipe, nous planifions le travail de rue à mener dans la semaine. Le travail de rue est systématiquement réalisé en binôme. Afin de rencontrer les jeunes âgés de 11 à 25 ans, nous sommes présents du lundi au vendredi dans l'espace public de 17 à 19 heures pendant l'hiver. L'été, ces horaires peuvent se décaler de 19h à 21 heures pour s'adapter aux journées plus longues.

Nous tenons à planifier notre travail de rue et à cibler à l'avance les endroits où il nous semble nécessaire d'aller ; nous programmons donc les parcours que nous emprunterons au cours de la semaine. Ainsi, nous rencontrons les jeunes dans les lieux où ils sont (Maisons de quartier, pieds d'immeubles, sorties des collèges, lycées ...). Ceci nous permet également de rencontrer les autres professionnels de la ville pouvant nous présenter des jeunes et nous fournir également de précieuses informations concernant le climat des quartiers, les évènements passés et les actions à venir.

Nous pouvons également mettre des stratégies en place de présence quasi quotidienne sur un quartier afin de créer une relation plus élaborée avec un groupe de jeunes et tenter de les faire adhérer à des propositions.

ZOOM : les mardis de l'insertion.

Depuis novembre 2021, au sein d'une annexe d'un centre socio-culturel du quartier Derrière les Murs, des permanences appelées "les mardis de l'insertion" sont proposées à un public 16-25 ans. Sont réunis à ce titre plusieurs acteurs de l'insertion professionnelle (Point information jeunesse, Mission locale, IMAJ...) ainsi qu'une animatrice du Centre socio-culturel Salvador Allende. L'objectif de cette permanence est de rapprocher les jeunes éloignés des structures d'insertion des professionnels présents hors les murs, afin que les jeunes puissent prendre ou reprendre contact avec ces professionnels pour ensuite enclencher des accompagnements aux seins des structures.

Notre service de prévention spécialisée contribue, tous les quinze jours, à l'animation de cette permanence et à l'orientation de jeunes. Nous appuyant sur le travail de rue et sur le lien avec les jeunes, nous les encourageons à se rapprocher des professionnels présents lors de la permanence.

4.4 L'accompagnement éducatif et socioprofessionnel

Auprès des jeunes âgés de 16 à 25 ans, nous privilégions l'accompagnement dans leur projet socioprofessionnel. Nous pensons en effet qu'à leur âge la définition de leur projet professionnel ou de formation est une question prioritaire ; c'est à cette période de leur vie que se dessine partiellement leur futur.

Toutefois, comme nous avons pu l'observer au travers des données statistiques concernant les demandes explicites et les démarches engagées, nous travaillons avec un public pour lequel les freins à l'insertion sont multifactoriels et nécessitent souvent un accompagnement dans la durée avant que ne soient réalisées des démarches concrètes vers l'emploi ou la formation. Des étapes intermédiaires d'accompagnement en lien avec des problématiques de justice, de régularisation administrative, d'accès aux droits, de santé et/ou de conflits familiaux sont souvent nécessaires.

Nous observons également que nombre de ces jeunes sont en difficultés dans leurs démarches, dans l'acquisition des codes sociaux, des fondamentaux nécessaires à l'insertion.

Ces jeunes adultes présentent la caractéristique d'avoir eu un parcours scolaire inachevé. Pour beaucoup, ils ne sont pas ou peu qualifiés. Ils ont parfois une méconnaissance de leurs potentialités. Notre accompagnement consiste en un travail d'étayage dans l'élaboration d'un projet. Ce travail prend du temps et s'inscrit dans une continuité de relation éducative. L'équipe éducative s'attèle à les accompagner dans la définition d'un projet professionnel réalisable en étudiant avec eux sa faisabilité afin de leur éviter un échec supplémentaire.

Un exemple d'accompagnement : A, 21 ans :

Le jeune A. , âgé de 21 ans, a sollicité le service pour des démarches de justice. Il souhaitait trouver une formation ou un emploi, en lien avec une injonction de la part du Juge d'Application des peines. Il a trouvé un emploi en tant que livreur chez Amazon. Néanmoins, cela n'était pas en adéquation avec ses envies professionnelles. Il souhaitait travailler avec des enfants. Nous lui avons proposé un chantier éducatif « quartiers d'été », où il a été en posture d'animateur. Ce chantier lui a ainsi permis de confirmer son choix d'orientation. Nous avons découvert A. dans une posture adaptée, et s'épanouissant pour la première fois dans une posture professionnelle. Suite à ce chantier, il a accepté de reprendre un lien avec la Mission Locale. Il a commencé une formation « découverte des métiers de l'animation » avec l'organisme CPCV. Il a également pris contact avec le Point Information Jeunesse pour une bourse « BAFA Citoyen ». Le chantier a ainsi permis de rapprocher le jeune des institutions et également de renforcer le lien avec le service de prévention spécialisée.

4.5 Les jeunes accompagnés dans le cadre du Plan Régional Insertion Jeunesse.

Sur l'année 2021, 49 jeunes âgés de 18 à 25 ans ont été accompagnés par le service ont bénéficié du dispositif PRIJ. 77 % d'entre eux sont des jeunes hommes et 23 % de jeunes femmes.

Près de 60 % des jeunes de cette tranche d'âge sont suivis depuis au moins deux ans. Plus de % des 18/25 accompagnés sont en recherche de formation et ou d'orientation.

Sur l'année 2021, 9 Jeunes ont été repérés par le service de prévention spécialisée. Parmi eux, nous enregistrons 1 sortie positive en 2021.

4.5 Les actions collectives

Le tableau recensant la totalité des actions collectives réalisées sur l'année est disponible en annexe.

Sorties culturelles : « Paris culturel »

Suite aux divers confinements, les jeunes majeurs étaient en demande de pouvoir sortir durant l'été. Les fermetures des lieux culturels n'avaient pas permis de pouvoir réaliser de sorties avant l'été. De plus, les jeunes ne se rendent pas, en autonomie, dans les musées ni au théâtre. Les différentes sorties culturelles sont d'une grande richesse éducative et amènent les jeunes à découvrir leur environnement, éveiller leur curiosité, éprouver des sentiments. Ce projet ciblait des supports culturels, autour de deux axes en lien avec leurs préoccupations : les relations hommes/femmes et les différences culturelles. **Douze jeunes ont été bénéficiaires du projet, dont 7 garçons et 5 filles, habitants sur les différents quartiers de la Ville (Cerisaie, DLM, PLM, Les carreaux).**

Nous avons choisi d'ouvrir le projet par le One man show de Yacine Bellatar « En marge ». Lors de la représentation, des sujets de société actuels ont été abordés par l'humoriste : religion, vie dans les quartiers, familles polygames, relations hommes/femmes en lien avec la culture, délinquance, etc. Les stéréotypes utilisés par l'humoriste ont parlé aux jeunes, qui ont pu se reconnaître par moments. À la fin de la représentation, l'humoriste a pris le temps d'échanger avec le groupe.

L'équipe éducative a également accompagné les jeunes à deux représentations de théâtre : « Jamais le deuxième soir » et « À cause des garçons » qui abordent la question des relations hommes/femmes, la sexualité, et l'amour.

La visite de deux musées : le musée de l'immigration et l'institut du monde arabe, a permis aux jeunes de partager et de verbaliser leurs expériences concernant leurs pays d'origine, leurs croyances culturelles et religieuses.

Le projet a permis d'aboutir à la réalisation, avec les jeunes, d'une soirée débat/théâtre autour des relations hommes/femmes. Filles et garçons, ont écrit sur un papier, des idées reçues sur les hommes et les femmes, qu'ils ont ensuite mises en scène.

Lors du projet « Paris Culturel » nous avons pu accompagner des jeunes au musée de l'Immigration. Cela a été l'occasion d'échanger avec eux autour de leur parcours migratoire. Les jeunes ont pu être en demande d'autres actions autour de cette thématique comme le Mémorial de l'esclavage. Cela pourrait être l'occasion de prévoir un mini-séjour avec des jeunes sur la ville de Nantes. Cette sortie a également permis à des jeunes de mettre en lien leurs problématiques actuelles avec celle de leur parcours migratoire. Certains jeunes ont pu notamment accéder par la suite à une thérapie ethnopsychiatrique avec le centre Georges Devereux.

Chantiers éducatifs

Ces actions collectives que nous proposons au public 16/25 ans, sont des outils qui permettent de travailler avec les jeunes les questions liées à l'insertion professionnelle. Il s'agit par exemple, du respect des horaires, des règles, du comportement à adopter dans un environnement de travail, des relations professionnelles, du travail d'équipe.

Pour l'année 2021, nous avons réalisé 8 chantiers éducatifs.



4 chantiers, l'un avec le bailleur VOH, les trois autres en lien avec le bailleur CDC Habitat, ont consisté à remettre en peinture plusieurs cages d'escalier. Ces chantiers nous ont permis de continuer notre partenariat avec les bailleurs sociaux et de réaliser des actions dans les lieux d'habitation du public. En effet, être présents dans les immeubles, voir et parler avec des habitants, échanger du quotidien avec les jeunes, sont des moments forts et importants pour le travail mené par les éducateurs.

Un chantier réalisé au parc des sports a permis d'installer un parcours VTT.

Un Chantier mené en lien avec le CCAS a permis de matérialiser plusieurs espaces sans tabac aux abords des écoles primaires, par l'installation de panneaux réalisés par les élèves. Cette action a permis de proposer, en marge du chantier, une sensibilisation des jeunes participants aux addictions.

2 chantiers dans le cadre des « quartiers d'été » ont permis à 10 jeunes de contribuer à l'organisation et à l'animation de cet événement.

Au total 41 jeunes ont participé à des chantiers éducatifs en 2021. Pour la majorité, la bourse obtenue contribue au financement du permis de conduire ; mais pour d'autres, elle a été utilisée pour le financement de frais de formation, de frais administratifs, ou pour participer à l'acquisition de matériel en lien avec le parcours d'insertion professionnelle.

Zoom Chantiers « Quartiers d'été »

Chaque année, la ville de Villiers-le-Bel organise une base de loisirs pendant plusieurs semaines à destination des enfants, jeunes et familles de Villiers-le-Bel. En raison de la crise sanitaire liée au COVID 19, une nouvelle organisation a été mise en place. Ainsi, des animations ont été proposées sur les différents quartiers de la ville, à savoir, la Cerisaie, le Puit la Marlière, les Carreaux et le Derrière Les Murs de Monseigneur sur plusieurs semaines en juillet et en août.

L'association IMAJ contribue à l'organisation et l'animation de ces « quartiers d'été » par la mise en œuvre d'un chantier éducatif. Le principe de ce dernier, est de permettre aux jeunes, d'être en posture d'animateur, de tenir le stand et de proposer des animations aux différents participants de cette manifestation. Cette année, 10 jeunes de 17 à 21 ans ont participé à ce chantier éducatif qui a duré deux semaines.

Nous avons choisi de reconduire l'animation en lien avec les arts du cirque. Nous avons utilisé des slacklines, des boules de cirque, des diabolos et nous avons proposés une activité création de balles de jonglage. Les jeunes ont ainsi pu acquérir des techniques d'animation afin de permettre aux enfants de tout âge de pouvoir s'essayer à une pratique très peu connue. Ils ont réalisé les tâches demandées en respectant les consignes, le travail d'équipe et prenant en compte l'environnement et les mesures d'hygiène dans le cadre des gestes barrières.

Ce chantier a permis à certains jeunes de découvrir « l'animation » et faire naître quelques envies de formation (BAFA) pour d'autres. À la suite de ce chantier, des jeunes ont rapidement sollicité l'utilisation de leur bourse (BAFA, permis de conduire.).



V. Expérimentations concernant de nouveaux enjeux

5.1 Consolider les liens avec les jeunes filles et promouvoir l'égalité filles/ garçons.

Sur le service de Villiers-le-Bel, le public accompagné est composé à **68% de garçons et 32 % de filles**. La part masculine apparaît plus conséquente, mais les filles sont bien représentées et présentes dans les actions et accompagnements proposés par l'équipe éducative, notamment pour le public majeur.

En 2021, le projet « Paris culturel » s'est notamment axé sur les relations garçons filles. L'équipe éducative est en effet interpellée par les fortes inégalités de genre. Ce projet visait ainsi à ouvrir un espace de parole autour des relations amoureuses, à prévenir des comportements harcelants et à contribuer à déconstruire des préjugés sur les hommes et les femmes. Les sorties théâtrales proposées ont pu être support à ce travail. Le projet s'est conclu autour d'une soirée débat/théâtre autour des relations hommes/femmes, au cours de laquelle, filles et garçons, ont écrit sur un papier, des idées reçues sur les hommes et les femmes, qu'ils ont ensuite mises en scène.

Nous avons observé que les garçons ressentaient un besoin plus prégnant que les filles à évoquer ces sujets. Les filles peuvent en parler plus librement dans leur cercle amical que les garçons.

Pour construire des actions éducatives permettant la promotion de l'égalité, et refuser les lignes de partage fondées sur une prétendue nature, il est aussi nécessaire de proposer aux équipes éducatives, de façon transversale, des espaces de réflexion et de formation pour questionner nos propres représentations de genre.

Pour appuyer cette stratégie, l'association s'est engagée dans un projet de promotion de l'égalité femme/ homme permettant de sensibiliser les professionnels aux questions liées à l'égalité. Cette action vise l'acquisition d'une expertise pour déconstruire les stéréotypes de sexe dans les pratiques professionnelles et la diffusion d'une culture de l'égalité au sein de l'association.

Ainsi, l'équipe éducative de Villiers-le-Bel a bénéficié au mois de décembre d'une session de formation de deux journées sur les stéréotypes et discriminations de genre. Cette formation a permis aux équipes éducatives IMAJ d'intégrer une approche de genre et de questionner leurs propres représentations afin de rendre visible de rôle de chacun dans la reproduction de stéréotypes. Il s'est également agi de repérer les freins et leviers pour améliorer ses pratiques professionnelles et accompagner le public de façon égalitaire.

Une formation de trois jours : « accompagner les jeunes femmes victimes de violences au sein du couple » a également pu être réalisée par l'association « Du Côté des Femmes » auprès des équipes de prévention spécialisée IMAJ en 2021. Ce projet de L'Union Régionale Solidarité Femmes vise à sensibiliser les éducateurs et éducatrices de la prévention spécialisée sur les violences au sein du couple avec un focus sur les jeunes. La formation a été financée par les fonds Catherine, mis en place lors du Grenelle contre les violences conjugales. A travers des apports théoriques et un partage de situations de terrain, cette sensibilisation a permis aux équipes de mieux repérer les situations de violences, de les outiller pour accueillir et orienter les victimes et pour engager un travail éducatif avec de jeunes auteurs.

5.2 L'accompagnement éducatif des jeunes dans leurs usages des réseaux sociaux.

Parce que leur utilisation suscite un fort intérêt, les équipes éducatives ont développé une attention particulière aux pratiques des jeunes sur les réseaux sociaux. Les différents réseaux sociaux, ce qu'ils y partagent, leurs influenceurs, font l'objet de nombreux échanges qui permettent de repérer des mises en danger éventuelles.

Avant de se lancer dans une utilisation des réseaux sociaux comme vecteurs du travail éducatif, il nous a paru nécessaire de mettre en place une réflexion transversale aux services de prévention spécialisée afin d'harmoniser une pratique commune et identifier quelques points de vigilance quant à notre cadre d'intervention.

Mise en place d'un groupe de travail transversal

Un groupe de travail, composé d'éducatrices et éducateurs des différents services de prévention spécialisée IMAJ, s'est réuni durant le premier semestre 2021 avec les objectifs suivants :

- Définir les enjeux, risques et opportunités d'un travail éducatif sur les réseaux sociaux
- Définir les actions éducatives qui pourraient être menées
- Définir un cadre commun pour une mise en œuvre professionnelle et sécurisée.

Ce groupe de travail a produit des préconisations, qui sont aujourd'hui le support à une mise en œuvre sur l'ensemble des services de prévention spécialisée.

Notre cadre d'intervention concernant l'utilisation des outils numériques et réseaux sociaux :

Notre cadre d'intervention définit l'utilisation des réseaux comme un outil supplémentaire pour s'informer dans le cadre de la veille sociale et se mettre en lien. L'utilisation des réseaux et outils numériques n'a pas pour objectif de contrôler ou surveiller les jeunes et doit favoriser une continuité de l'accompagnement. L'accompagnement virtuel n'est en effet pas une fin en soi mais un moyen supplémentaire pour favoriser le lien.

L'utilisation des réseaux et outils numériques est cadrée dans sa durée et supervisée par le chef de service, en respectant strictement le droit à la déconnexion.

Chaque éducatrice et éducateur s'engage, sur les réseaux, à une vigilance quant au langage utilisé et à sa posture professionnelle qui devra être en parfaite cohérence avec ses autres missions. Les contenus inappropriés seront rediscutés, dans la mesure du possible, avec les jeunes qui en sont auteurs.

L'association s'inscrit dans le cadre de la loi et respecte les limites d'âge légal des différents réseaux sociaux. Nous n'entrerons donc pas en communication avec des jeunes non autorisés légalement à utiliser les réseaux sociaux du fait de leur âge.

Enfin, comme sur l'ensemble de leurs missions, les professionnels seront tenus de révéler les atteintes aux personnes dont ils ont connaissance.

Nature de l'expérimentation

Communiquer sur nos actions et celles des partenaires sur les réseaux :

En complément d'une page Facebook associative préexistante, chaque service de prévention spécialisé vise aujourd'hui à participer à la communication sur nos actions et celles de nos partenaires sur les réseaux à travers les réseaux snap, instagram et whatsapp.

Un temps est ainsi consacré, de manière hebdomadaire, sur chaque équipe de prévention pour les alimenter. Pour le service de Villiers le Bel, les réseaux Instagram et Whatsapp sont à ce jour utilisés pour démarrer l'expérimentation.

Assurer un recueil d'information sur les réseaux sociaux :

Il s'agit de mettre en œuvre, sur internet et un certain nombre de réseaux sociaux (Instagram, Whatsapp, Snapchat), un travail d'observation et de recueil d'informations, de nature à étayer notre vision du territoire, à nous apporter des informations complémentaires sur l'actualité des partenaires, la vie d'un quartier, d'une ville, et des jeunes qui y habitent.

La présence d'éducateurs de prévention spécialisée sur internet permet de répondre à une double nécessité : celle de s'informer sur l'actualité du territoire et celle de mieux cerner les usages des réseaux par la jeunesse et de contribuer à en limiter les risques. Ce recueil d'information vise en effet aussi à concourir à la mise en œuvre de projets et interventions de prévention, adaptés aux besoins sur un territoire.

Le constat partagé de fréquentes prises de risque des jeunes sur les réseaux sociaux et de l'existence de phénomènes de chantage et cyberharcèlement nous amène à envisager des actions de sensibilisation sur ce thème. Elles constitueront un moyen supplémentaire pour renforcer la collaboration entre le collège et le service de prévention spécialisée.

Pour l'année 2021, si une réflexion est en cours, l'équipe éducative de Villiers le Bel n'a pas priorisé l'utilisation des réseaux sociaux comme vecteur de recueil d'information.

5.3 La passerelle CM2/ 6è

Le déploiement d'actions de prévention spécialisée auprès des élèves scolarisés en CM2 peut prendre sens dans une perspective de développement précoce des liens, en particulier avec des jeunes pour lesquels des difficultés sont déjà repérées.

Il s'agit pour nous de permettre l'identification du service par les futurs collégiens ainsi que par leurs parents dans la perspective d'un besoin ultérieur.

La prévention spécialisée a vocation à proposer des actions auprès du public CM2, complémentaires à celles mises en place dans les établissements scolaires. Quelle que soit la forme des actions proposées, l'approche progressive de ce jeune public permettra de favoriser l'émergence d'accompagnements éducatifs tendant à éviter l'exclusion et favoriser l'égalité des chances.

Cette perspective nouvelle d'intervention, introduite comme axe dans le cahier des charges de la prévention spécialisée en 2020, nous a semblé nécessiter un travail de réflexion transversale. Ainsi, l'association IMAJ a mis en place des groupes de réflexion visant à se questionner sur les modalités d'intervention en direction de ce public.

Pour les jeunes de cette tranche d'âge souvent définie comme vulnérable, l'entrée en sixième peut constituer une étape importante et déstabilisante. Nous observons des problématiques significatives en lien avec l'acquisition d'une liberté et d'une autonomie plus grande :

Ils vont notamment, pour la majorité d'entre eux, s'initier à l'utilisation des réseaux sociaux, sans toujours en maîtriser les risques ; déambuler seuls ou en groupe dans l'espace public, et sur certains territoires commencer à s'impliquer dans des phénomènes de rixe.

C'est donc autour de ces risques que nous avons la volonté d'intervenir sous la forme de sensibilisations permettant une première prise de contact.

Aucune intervention auprès de CM2 n'a pu être réalisée en 2021, le contexte sanitaire étant encore peu propice aux interventions collectives. Des partenariats avec les directions d'écoles sont cependant amorcés et des actions envisagées pour l'année 2022.

VI Partenariat et participation au développement social local.

6.1 Articulation avec les dispositifs d'IMAJ

- Avec l'EDI

En 2021, **8 jeunes orientés par l'équipe éducative** de Villiers-le-Bel ont pu intégrer l'EDI. Ceux-ci ont bénéficié d'un soutien ayant pour objectifs le développement de l'autonomie et l'engagement dans une dynamique globale d'insertion. Cette année a permis le développement d'un projet inter services. Ce projet a mobilisé une dizaine de jeunes durant la période estivale. Il s'agissait de préparer le groupe à la recherche d'employeurs dans le cadre d'un parcours en alternance. Durant 2 semaines, les jeunes ont travaillé leurs outils de recherche, leur discours et leur posture. Ils se sont entraînés à passer des entretiens d'embauche en condition réelle avec des éducateurs qu'ils ne connaissaient pas. Ce temps de préparation apparaît indispensable pour garantir la réussite de leur recherche d'employeur.

- Avec l'AEA

56 jeunes beauvillésois étaient inscrits en 2021 sur l'auto-école associative de l'association.

15 nouvelles orientations de jeunes ont été effectuées sur cette année par l'équipe éducative.

En 2021, 10 jeunes ont obtenu l'examen du code et 23 jeunes ont obtenu leur permis de conduire.

Le manque de mobilité et d'autonomie constitue un critère particulièrement excluant à l'égard de certains publics et présente un frein à l'accès à certains emplois exigeant une forte mobilité.

Le permis de conduire est un formidable outil d'insertion professionnelle et d'intégration sociale ; il est vecteur d'émancipation et d'autonomie financière pour de nombreux jeunes et adultes en difficultés. Il est à noter que certains jeunes ont pu financer partiellement leur permis de conduire grâce à la bourse acquise à l'issue d'un chantier éducatif.

- Avec les ACI

Cette année, **4 jeunes orientés par l'équipe éducative** de Villiers-le-Bel ont été embauchés dans le cadre des chantiers d'insertion et ont pu ainsi découvrir différents métiers en bénéficiant d'un accompagnement spécifique visant leur insertion sociale et professionnelle.

6.2 Partenariats actifs en 2021

Etablissement	Type d'action	Fréquence	Jeunes
Scolarité			
Collège MLK	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	6
Collège St Exupéry	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	5
Collège BLUM	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes sur le dispositif des collegiens exclus.	1 à 4 fois par mois	3
Lycée MENDES	Réunions partenariales, accompagnement de situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	
Protection de l'enfance			
ASE	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	2
SSD	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	
PJJ	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	
Espace Emploi	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	
E2C	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
EDI	Orientations de jeunes, actions collectives, réunions partenariales	1 à 4 fois par mois	
Justice prévention de la délinquance			
CLSPD	Réunions partenariales, groupe de réflexions	1 à 2 fois par trimestre	
CLJ	Réunions partenariales	1 à 2 fois par année scolaire	
PJJ	Réunions partenariales, accueil de stagiaires PJJ	1 à 2 fois par année scolaire	0
SPIP	Réunions partenariales, co accompagnements, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	3
Logement hébergement			
SIAO	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	
CDC Habitat	Chantiers éducatifs	1 à 4 fois par mois	
VOH	Chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année scolaire	
Aurore	Co accompagnement, demandes d'hébergement	1 à 2 fois par année scolaire	
1001 Vies Habitat	Chantiers éducatifs	1 à 2 fois par année scolaire	

Jeunesse-Parentalité			
PAEJ	Orientations de jeunes	1 à 2 fois par année scolaire	
PRE	Réunions partenariales, actions collectives, co accompagnements, orientations de jeunes, groupe de réflexions	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Boris Vian	Réunions partenariales, actions collectives	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Camille Claudel	Réunions partenariales, actions collectives	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Allende	Réunions partenariales, coordinations territoriales	1 à 4 fois par mois	
Mission Jeunesse	Réunions partenariales, actions collectives, co accompagnements, orientations de jeunes, groupe de réflexion	1 à 4 fois par mois	
Culture sport Loisirs			
DKBEL	Actions collectives, réunions partenariales	1 à 2 fois par année scolaire	
Politique de la ville			
Chef politique de la ville	Réunions partenariales, VVV, régie de quartier DLM.	1 à 2 fois par trimestre	
Santé			
CCAS	Réunions partenariales, groupe de réflexion et de travail		
Equipe mobile	Orientation jeunes		

6.3 Participation aux instances locales et à la vie des quartiers

La transversalité de nos actions et notre expertise de terrain (connaissance des publics, de l'évolution des quartiers et de leurs problématiques) encouragent certains partenaires à solliciter notre présence et notre participation à différents dispositifs locaux de concertation.

La coordination de nos actions avec l'ensemble des acteurs et dispositifs existants nous paraît incontournable pour mener à bien nos missions de manière efficace. Cette coordination permet d'améliorer nos modes d'intervention et de collaboration. L'interconnaissance qui en découle offre davantage de garanties pour coconstruire des projets avec les partenaires locaux. Enfin, ces instances favorisent les échanges, permettent de croiser les regards et de mutualiser les compétences de chacun afin d'affiner notre analyse des besoins socio-éducatifs locaux.

Voici donc les principales instances locales de réflexion, de consultation et de coordination auxquelles l'équipe éducative a participé au cours de l'année 2021.

Cellules de veille éducative

Cette instance a vu le jour lors du premier confinement. Elle a permis de faire le point sur les situations familiales pour lesquelles les professionnels de l'éducation avaient des inquiétudes ou plus de contact. La cellule de veille éducative réunit localement, les équipes éducatives des établissements scolaires avec les intervenants sociaux, les professionnels de l'insertion, de la santé et les élus pour établir un état des lieux sur la commune, repérer les jeunes en rupture ou en voie de rupture scolaire, préparer

les solutions qui leur seront offertes et les mettre en œuvre. Il s'agit bien ici de traiter des situations individuelles de jeunes et de leur famille.

Réunion des partenaires emploi :

Cette réunion a lieu une fois par mois, organisée par l'Espace Emploi de la CARPF. L'objectif de ces rencontres est un partage d'informations, d'actualités qui s'appuie sur un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle.

Contrat Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) :

C'est une instance de concertation entre institutions et organismes publics et privés concernés par la prévention et la lutte contre l'insécurité et la délinquance. Elle vise à animer une réflexion collective et à organiser les actions conduites au titre du Contrat Local de Sécurité. Elle regroupe élus, services de la Ville, police nationale, représentants du Ministère de la Justice, Service Social Départemental, bailleurs sociaux, Service de Prévention Spécialisée, etc. Cette instance nous permet de croiser nos observations concernant l'évolution des tendances et les difficultés repérées par chacun et de mutualiser nos expertises pour proposer d'éventuelles actions à mettre en œuvre.

Réunion d'équipe pluridisciplinaire de soutien dans le cadre du Programme de Réussite Educative :

Cette rencontre a lieu trois fois par mois. Elle réunit des professionnels de l'action sociale et de l'Education Nationale. Ces instances permettent d'échanger à propos des situations familiales accompagnées par la PRE afin d'évaluer les actions et les mesures à mettre en œuvre pour contribuer à l'épanouissement des jeunes concernés. Nous participons habituellement aux instances pour chacun des collèges, même si, pour une partie de l'année 2021, l'équipe éducative en sous-effectif, n'a pas eu la possibilité de se mobiliser sur l'ensemble de ces rencontres.

Coordination territoriale de quartier :

Ces instances de coordinations de quartier sont pilotées par l'agent de développement local et de quartier ainsi que la direction de la maison de quartier ; elles ont pour objectif de favoriser des rencontres régulières (une fois tous les deux mois) entre les acteurs qui agissent sur un même quartier. Nous avons principalement participé à la coordination du quartier DLM pour cette période 2021.

Groupe de Travail Opérationnel du Plan Régional Insertion Jeunesse :

Depuis décembre 2019, la Mission locale organise des groupes de travail réunissant un réseau d'acteurs de l'insertion professionnelle afin de présenter des situations de jeunes repérés dans le cadre du dispositif du PRIJ. En plus des GTO, la coordinatrice du PRIJ sur notre secteur d'intervention vient tous les 2 mois rencontrer l'équipe afin de suivre les actions engagées avec les jeunes repérés, et de vérifier que l'accompagnement proposé fonctionne. Ces réunions de suivi, permettent sans aucun doute, de coordonner les différents professionnels qui peuvent être associés à l'accompagnement du public.

Diverses manifestations :

Nous sommes convaincus de l'importance de participer aux manifestations locales et de contribuer au développement de la vie sociale de la commune. Le contexte sanitaire, plus permissif durant la période estivale, nous a permis de participer à une fête de quartier au Puits la Marlière, organisée, en lien avec la maison de quartier, par des jeunes en clôture des quartiers d'été. Nous avons également participé au forum des associations organisé par la ville en septembre. Ce fut l'occasion de créer de nouveaux contacts avec des habitants, d'échanger avec d'autres associations que nous ne côtoyons pas forcément le reste de l'année.

Villiers-le-Bel, le 31 mars 2021

Avec la participation indispensable de l'équipe éducative.

Annexes

Tableau 1 : Répartitions des types d'activités de l'équipe éducative sur la semaine.

Tableau 1 : Répartition des types d'activités de l'équipe éducative sur la semaine				
			Equipe 3	Equipe 4
Accompagnements individuels	35%			
Action collectives/séjour/ sorties/ chantiers	15%			
Temps de réunions internes et partenariales	16%			
Travail administratif (écrits professionnels, préparation actions collectives, feuilles d'heure, fiches projet...)	10%			
Travail de rue/ Présence sociale	24%			
Total	1%	0%	0%	0%

Tableau 2 : Présentations synthétique des actions collectives menées

Tableau 2 : Présentation synthétique des actions éducatives collectives menées																	
Si en cliquant sur la première case (A5) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.																	
Type d'action collective*	Nom	Nature de l'action	Durée de l'action En 1/2 journées	Durée du chantier préalable En 1/2 journées	Durée globale du projet En mois	Nombre		Âge					Nombre		Date de l'action	Vérif cohérence	
						Filles	Garçons	11	14	16	18	25	Jeunes en accompt éducatif	Jeunes en accroche			
Chantier éducatif troc	vide balcon avec VOH	désencombrement en pied	6			2	1			oui	oui				Mai	3	0
Atelier ou sortie ponctuel	soutien parcours sup	aide orientation	10			3	3			oui	oui				Février	6	0
Atelier ou sortie ponctuel	fabrication bougies	activité	1			3		oui	oui						Avril	3	0
Chantier éducatif troc	chantier parc des sports	chantier éducatif	10			2	4			oui	oui				Avril	6	0
Atelier ou sortie ponctuel	débat à la MQ Camille	débat	1			6	4			oui	oui	oui			Février	10	0
Atelier ou sortie ponctuel	débat à la MQ Camille	débat	1			4	3	oui	oui						Avril	7	0
Atelier ou sortie ponctuel	débat égalité	débat	1			4	4			oui	oui				Août	8	0
Chantier éducatif troc	espace sans tabac	identification d'espaces devant écoles	8			1	3					oui			Mai	4	0
Chantier éducatif troc	chantier Chanzy CDC	chantier éducatif	12			2	4			oui	oui				Juillet	6	0
Atelier ou sortie ponctuel	atelier smoothie	loisirs	1			2	1	oui	oui						juillet	3	0
Atelier ou sortie ponctuel	five	sport loisirs	1			0	9			oui	oui				juillet	9	0
Chantier éducatif troc	quartier d'été 1	chantier éducatif	8			3	3			oui	oui				juillet	6	0
Chantier éducatif troc	quartier d'été 2	chantier éducatif	8			4	2			oui	oui				juillet	6	0
Atelier ou sortie ponctuel	musée de l'immigration	culture loisirs	1			0	3					oui			juillet	3	0
Atelier ou sortie ponctuel	parrot world	loisirs	1			3	4	oui							juillet	7	0
Atelier ou sortie ponctuel	spectacle one man show	culture loisirs	1			4	3					oui			juillet	7	0
Atelier ou sortie ponctuel	BBQ et jeux extérieurs	loisirs	1			0	8			oui	oui				juillet	8	0
Séjour sans chantier	montagne "vallée mate"	séjour	14			2	4	oui							juillet	6	0
Atelier ou sortie ponctuel	sortie plage	loisirs	1			6	7	oui	oui	oui					Août	13	0
Atelier ou sortie ponctuel	theatre	culture loisirs	1			4	3					oui			Août	7	0
Atelier ou sortie ponctuel	theatre	culture loisirs	1			2	5					oui			Août	7	0
Atelier ou sortie ponctuel	Institut du Monde Arabe	culture loisirs	1			1	3			oui	oui				Août	4	0
Atelier ou sortie ponctuel	atelier peinture	activité manuelle	4			3	2	oui	oui						Août	5	0
Atelier ou sortie ponctuel	jardin éducatif	jardinage	1			2	5	oui	oui						Août	7	0
Atelier ou sortie ponctuel	concert Abd el malik	culture loisirs	1			3	2			oui	oui				Novembre	5	0
Chantier éducatif troc	chantier république 1 C	chantier éducatif	10			3	4			oui	oui				Octobre	7	0
Chantier éducatif troc	chantier république 2 C	chantier éducatif	8			3	3			oui	oui				Octobre	6	0
Atelier ou sortie ponctuel	sablés de Noel	activité manuelle	1			2	2	oui							Décembre	4	0
Atelier ou sortie ponctuel	boules de Noel	activité manuelle	1			3	2	oui							Décembre	5	0
Projet spécifique	Theatre en stock	Theatre débat relations jeunes forces de l'ordre	2			6	19	oui	oui	oui	oui				Juin	25	0

Tableau 3 : Public touché

	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Jeunes connus													250
Jeunes en accroche													27
Jeunes en accompagnement éducatif	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	
TOTAL	1		36		44		44		151		6		

Tableau 4 : Synthèse annuelle

	- 11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL	
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G		
Mode d'entrée en relation														
Rue	0	0	0	0	0	1	1	4	1	15	0	0	22	
Réseau informel	0	0	2	5	8	8	8	16	39	48	0	4	138	
Réseau institutionnel	0	1	6	23	6	21	5	10	13	35	1	1	122	
Réseaux sociaux	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282	
Situation familiale														
Célibataire	0	1	8	28	14	30	14	29	47	96	1	5	273	
En couple	0	0	0	0	0	0	0	0	2	2	0	0	4	
En couple avec enfant	0	0	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	1	
Parent isolé	0	0	0	0	0	0	0	0	4	0	0	0	4	
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282	
Mode d'hébergement[1]														
Logement stable	0	1	8	27	12	27	13	29	47	92	0	3	259	
Logement précaire	0	0	0	1	2	3	1	1	6	6	1	2	23	
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282	
Ancienneté de la relation														
Ancienneté < 1 an	0	0	6	11	4	7	4	6	8	15	1	0	62	
Ancienneté >=1 et < 2 ans	0	1	1	16	3	9	1	8	8	17	0	1	65	
Ancienneté >= 2 ans et < 4 ans	0	0	1	1	6	9	3	10	19	29	0	2	80	
Ancienneté >= 4 ans	0	0	0	0	1	5	6	6	18	37	0	2	75	
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282	
Situation														
Scolarisé/ étudiant/sans problème	0	1	7	20	11	19	11	18	20	23	0	0	130	
Scolarisé/étudiant/ avec problématique scolaire	0	0	1	8	3	11	2	8	0	5	0	0	38	
Déscolarisé (sans affectation)	0	0	0	0	0	0	1	2	1	3	0	0	7	
En emploi								0	0	9	17	0	3	29
En formation								0	1	7	7	0	0	15
En recherche d'emploi/ de formation / d'orientation								0	1	13	36	1	2	53
Sans projet professionnel ou scolaire								0	0	3	7	0	0	10
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282	
Niveau de formation (dernier diplôme obtenu)														
Brevet ou sans diplôme	0	1	8	28	14	29	14	27	18	50	0	2	191	
Bac Pro, CAP ou BEP	0	0	0			1		2	12	27	1	2	45	
Bac général ou technique	0	0	0	0	0	0	0	1	16	20	0	0	37	
Bac +2 et autres études supérieures	0	0	0	0	0	0	0	0	7	1	0	1	9	
TOTAL	0	1	8	28	14	30	14	30	53	98	1	5	282	

Tableau 5 : demandes

Tableau 5 : Demandes Explicites formulées par les jeunes

Demandes explicites	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité		1	3	3	3	6	5	6	9	20			56
Emploi - formation - dont permis de conduire			1				6	1	20	51		1	80
Logement hébergement								4	4	4			12
situation judiciaire				1				2	0	11		1	15
problèmes familiaux								0	0	1			1
Problèmes administratifs et financiers							1	3	16	26			46
Santé							1	0	4	1		1	7
Loisirs			7	2	2	3		3	3	3			23
Chantier éducatifs							5	1	8	9			23
Soutien écoute			1		1	1	1		9	9		1	23
TOTAL	0	1	12	6	6	10	19	20	73	135	0	4	286

Tableau 6 : démarches

Tableau 6 : Démarches engagées

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	3	7	22	14	14	4	20	32	22	0	0	138
Emploi	0	0	0	0	0	0	5	1	14	46	0	0	66
Formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	0	5	2	12	41	0	0	60
Justice	0	0	0	0	0	0	2	0	1	23			26
Démarches administratives	0	0	0	0	0	0	0	5	29	68	0	1	103
Santé	0	0	0	0	0	0	1	0	6	10	0	0	17
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	3	3	7	0	0	13
Actions éducatives collectives	0	1	6	9	4	2	4	7	12	16	0	0	61
Travail avec les familles	0	0	3	1	1	3	2	2	2	7	0	0	21
Soutien écoute	0	0	2	1	4	2	4	3	17	32	0	1	66
Accompagnement Collectif	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0		1
TOTAL	0	4	18	33	23	22	27	43	128	272	0	2	572

Tableau 6 bis : Démarches avec suppression des doublons

Tableau 6 : Démarches engagées

Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	1	2	12	6	10	4	8	10	15	0	0	68
Emploi	0	0	0	0	0	0	4	1	8	12	0	0	25
Formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	0	5	2	10	28	0	0	45
Justice	0	0	0	0	0	0	2	0	1	14	0	0	17
Démarches administratives	0	0	0	0	0	0	0	3	21	36	0	1	61
Santé	0	0	0	0	0	0	1	0	5	5	0	0	11
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	1	3	6	0	0	10
Actions éducatives collectives	0	1	2	6	4	2	4	7	7	9	0	0	42
Travail avec les familles	0	0	1	1	1	2	2	2	2	6	0	0	17
Soutien écoute	0	0	1	1	2	1	3	2	17	19	0	1	47
Accompagnement Collectif	0	0	0	0	0	1	0	0	0	0	0	0	1
TOTAL	0	2	6	20	13	16	25	26	84	150	0	2	344

Tableau 6 ter : Démarches (sélection de trois démarches maximum par jeune)

Tableau 6 : Démarches engagées													
Démarches engagées	-11 ans		11 - 13 ans		14 - 15 ans		16-17 ans		18-25 ans		+ 25 ans		TOTAL
	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	F	G	
Scolarité	0	2	1	16	5	11	4	11	9	16	0	0	75
Emploi	0	0	0	0	0	0	3	1	12	29	0	0	45
Formation - dont permis de conduire	0	0	0	0	0	0	5	2	12	37	0	0	56
Justice	0	0	0	0	0	0	2	0	1	14	0	0	17
Démarches administratives	0	0	0	0	0	0	0	2	19	35	0	1	57
Santé	0	0	0	0	0	0	1	0	4	4	0	0	9
Logement hébergement	0	0	0	0	0	0	0	1	3	6	0	0	10
Actions éducatives collectives	0	1	3	8	3	2	3	7	8	7	0	0	42
Travail avec les familles	0	0	3	0	1	3	2	2	2	7	0	0	20
Soutien écoute	0	0	2	0	1	0	0	2	3	7	0	1	16
Accompagnement Collectif	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	0	3	9	24	10	16	20	28	73	162	0	2	347

Tableau 7 : Collèges

Tableau 7 : Fiche établissement scolaire		Année Scolaire 2021-2022					
NOM: Collège Martin Luther King		Ville : Villiers le Bel					
Si en cliquant sur la case (B7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.							
Qualifier la fréquence des contacts							
Interlocuteurs	Principal / Principal Adjoint	CPE	AS	Service Santé	Professeur	Assistants d'éducation	Gardien
Référent régulier	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 4 fois par mois	1 à 4 fois par mois	1 à 2 fois par trimestre	Aucun	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun
Contact pour des suivis individuels	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 4 fois par mois	1 à 4 fois par mois	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun
Contact sur projets collectifs	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun
Indiquer la participation du Service de Prévention spécialisée aux instances et réunions en lien avec l'établissement scolaire							
Réunions et instances	Conseil Education Santé Citoyenneté	Groupe Prévention du Décrochage Scolaire	Commission Educative / Conseil de discipline	Equipes pluridisciplinaires de suivi des PRE	Autre réunion partenariale		
Fréquence	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	1 à 2 fois par trimestre	1 à 4 fois par mois	Aucun		
Remarques							
Renseigner les actions menées par le service de Prévention spécialisée dans l'établissement scolaire ou le lien avec l'établissement scolaire ainsi que sa participation à des dispositifs locaux de lutte contre le décrochage scolaire							
Actions Collectives développées et Dispositifs partenariaux							
Type d'action	Thématique abordée et commentaires				Fréquence (nombre de sessions par an)	nombre de jeunes estimé	
Présence sociale aux abords du collège	Présence de l'équipe lors de temps de sortie de l'établissement des collégiens				20	30	
Présentation PS aux élèves /Parents ou Enseignants	Présentation de la prévention spécialisée dans le cadre d'une réunion CESC				1		
Présence dans l'établissement (cours, foyer...)	Co accompagnement, rdv avec CPE et/ou Assistante sociale				6	10	
Ateliers réguliers	Accueil collégiens exclus				24	16	
Actions spécifiques individuelles							
Zoom sur la Passerelle CM2 /6ème - Ecole Primaire							
Action collective à destination des élèves							
Action collective à destination des parents							
Sollicitation d'autres acteurs : PRE, cellule de veille éducative...							
Sollicitation de l'Education nationale avant la 6ème							

Tableau 7 : Fiche établissement scolaire		Année Scolaire		2021-2022			
NOM: collège Saint Exupery		Ville :		Villiers le Bel			
Si en cliquant sur la case (B7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.							
Qualifier la fréquence des contacts							
Interlocuteurs	Principal / Principal Adjoint	CPE	AS	Service Santé	Professeur	Assistants d'éducation	Gardien
Référent régulier	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 4 fois par mois	1 à 4 fois par mois	1 à 2 fois par trimestre	Aucun	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par trimestre
Contact pour des suivis individuels	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 4 fois par mois	1 à 4 fois par mois	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par trimestre	Aucun
Contact sur projets collectifs	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par trimestre	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun
Indiquer la participation du Service de Prévention spécialisée aux instances et réunions en lien avec l'établissement scolaire							
Réunions et instances	Conseil Education Santé Citoyenneté	Groupe Prévention du Décrochage Scolaire	Commission Educative / Conseil de discipline	Equipes pluridisciplinaires de suivi des PRE	Autre réunion partenariale		
Fréquence	Aucun	Aucun	1 à 2 fois par trimestre	1 à 4 fois par mois	Aucun		
Remarques							
Renseigner les actions menées par le service de Prévention spécialisée dans l'établissement scolaire ou le lien avec l'établissement scolaire ainsi que sa participation à des dispositifs locaux de lutte contre le décrochage scolaire							
Type d'action	Thématique abordée et commentaires			Fréquence (nombre de sessions par an)	nombre de jeunes estimé		
Présence sociale aux abords du collège	Présence de l'équipe lors de temps de sortie de l'établissement des collégiens			22	35		
Présentation PS aux élèves /Parents ou Enseignants							
Présence dans l'établissement (cours, foyer...)	Co accompagnement, rdv avec CPE et/ou Assistante sociale			10	12		
Ateliers réguliers	Accueil collégiens exclus			24	11		
Actions spécifiques individuelles							
Zoom sur la Passerelle CM2 /6ème - Ecole Primaire							
Action collective à destination des élèves							
Action collective à destination des parents							
Sollicitation d'autres acteurs : PRE, cellule de veille éducative...							
Sollicitation de l'Education nationale avant la 6ème							

Tableau 7 : Fiche établissement scolaire		Année Scolaire		2021-2022			
NOM: collège Léon Blum		Ville :		Villiers le Bel			
Si en cliquant sur la case (B7) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.							
Qualifier la fréquence des contacts							
Interlocuteurs	Principal / Principal Adjoint	CPE	AS	Service Santé	Professeur	Assistants d'éducation	Gardien
Référent régulier	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 4 fois par mois	1 à 4 fois par mois	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun
Contact pour des suivis individuels	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 4 fois par mois	1 à 4 fois par mois	1 à 2 fois par année scolaire	1 à 2 fois par trimestre	Aucun	Aucun
Contact sur projets collectifs	1 à 2 fois par année scolaire	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun	Aucun
Indiquer la participation du Service de Prévention spécialisée aux instances et réunions en lien avec l'établissement scolaire							
Réunions et instances	Conseil Education Santé Citoyenneté	Groupe Prévention du Décrochage Scolaire	Commission Educative / Conseil de discipline	Equipes pluridisciplinaires de suivi des PRE	Autre réunion partenariale		
Fréquence	Aucun	Aucun	1 à 2 fois par trimestre	1 à 4 fois par mois	Aucun		
Remarques	Pas de CESC en 2021						
Renseigner les actions menées par le service de Prévention spécialisée dans l'établissement scolaire ou le lien avec l'établissement scolaire ainsi que sa participation à des dispositifs locaux de lutte contre le décrochage scolaire							
Actions Collectives développées et Dispositifs partenariaux							
Type d'action	Thématique abordée et commentaires			Fréquence (nombre de sessions par an)	nombre de jeunes estimé		
Présence sociale aux abords du collège	Présence de l'équipe lors de temps de sortie de l'établissement des collégiens			18	25		
Présentation PS aux élèves /Parents ou Enseignants							
Présence dans l'établissement (cours, foyer...)	Co accompagnement, rdv avec CPE et/ou Assistante sociale			20	10		
Ateliers réguliers	Accueil collégiens exclus			24	10		
Actions spécifiques individuelles							
Zoom sur la Passerelle CM2 /6ème - Ecole Primaire							
Action collective à destination des élèves							
Action collective à destination des parents							
Sollicitation d'autres acteurs : PRE, cellule de veille éducative...							
Sollicitation de l'Education nationale avant la 6ème							

Tableau 8 : Partenariats

Tableau 8 : Présentation et qualification des Partenariats			
Si en cliquant sur la case (C6) aucun menu déroulant ne s'ouvre. Utiliser la version du formulaire compatible Excel 2007.			
Etablissement	Type d'action	Fréquence*	Nombre de co-accompagnements et co-suivis uniquement
Scolarité			
collège Martin Luther King	réunions partenariales, co accompagnements, orientations sur dispositif collégiens exclus	1 à 4 fois par mois	26
collège Saint Exupery	réunions partenariales, co accompagnements, orientations sur dispositif collégiens exclus	1 à 4 fois par mois	24
collège Léon Blum	réunions partenariales, co accompagnements, orientations sur dispositif collégiens exclus	1 à 4 fois par mois	18
Lycée Mendes	réunions partenariales, accompagnement de situations individuelles	1 à 2 fois par trimestre	4
Protection de l'enfance			
ASE	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	2
SSD	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 2 fois par trimestre	4
	* nombre d'IP établie par l'équipe de prévention spécialisée		1
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur réalisation		1
	* nombre d'IP pour lesquelles l'équipe de prévention spécialisée a contribué à leur évaluation		0
Insertion sociale et professionnelle			
Mission Locale	Co-Accompagnement, réunions partenariales (PRU)	1 à 4 fois par mois	85
Espace Emploi	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	10
Maison de l'emploi	Réunions partenariales, co accompagnement, orientations de jeunes	1 à 4 fois par mois	
E2C	Orientation de jeunes, co accompagnement	1 à 2 fois par année	1
EDI	Orientation de jeunes, actions collectives, réunions partenariales	1 à 2 fois par trimestre	8
ACI	Orientation et co accompagnement	1 à 2 fois par trimestre	4
AEA	Orientation et co accompagnement	1 à 4 fois par mois	30
Justice prévention de la délinquance			
CLSPD	réunions partenariales, groupe de réflexion	1 à 2 fois par année	
CLJ	réunions partenariales,	1 à 2 fois par année	
PJJ	Réunions partenariales, accueil de stagiaires PJJ,	1 à 2 fois par année	1
SPIP	co accompagnements	1 à 2 fois par trimestre	6
Logement hébergement			
SIAO		1 à 2 fois par trimestre	
CDC Habitat	Chantiers éducatifs	1 à 2 fois par trimestre	19
VOH	Chantier éducatif	1 à 2 fois par année	4
Aurore	Orientation jeune + co accompagnement	1 à 2 fois par année	4
1001 vies habitat	Chantier éducatif	1 à 2 fois par année	
jeunesse-Parentalité			
PAEJ	Orientation jeunes + co accompagnement	1 à 2 fois par année	3
PRE	Présence EPS, orientations + co accompagnement	1 à 4 fois par mois	8
centre socio culturel Boris Vian	Passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	
Centre socio culturel Camille Claudel	Activités collectives (débat), passage en travail de rue	1 à 4 fois par mois	
Mission jeunesse	Orientation jeunes + co accompagnement, chantier éducatif, bourse bâtir son avenir	1 à 4 fois par mois	20
Culture sport Loisirs			
DKBEL	orientation	1 à 2 fois par année	1
Politique de la ville			
Chef politique de la ville		1 à 2 fois par trimestre	
Santé			
CCAS	orientation, domiciliation, co accompagnement	1 à 2 fois par trimestre	5
Equipe mobile		1 à 2 fois par année	
Autre			



PREVENTION – INSERTION - INCLUSION



ASSOCIATION IMAJ

22 avenue du Champs Bacon

95400 VILLIERS LE BEL

Tél : 01.34.39.16.00

www.imaj95.com